



SCoT du
Schéma de Cohérence Territoriale
Sud-Ouest Vendéen

ANNEXE • 4

REFERENTIEL FONCIER & OBSERVATOIRE DES ZAE (p.43)



Vo pour être annexé à la délibération
en date du 08/03/2018
Le Président



SCoT du
Schéma de Cohérence Territoriale
Sud-Ouest Vendéen

ANNEXE • 4
REFERENTIEL FONCIER

GESTION DU DOCUMENT

Références

Référence interne	SCoT SOV
<i>Version</i>	1.0
<i>Date</i>	28/02/2018

Rédaction

Rôle	Nom
<i>Auteur</i>	Gaëtan JOURDAIN

Suivi des modifications

Indice	Date	Origine de la modification	Contenu de la modification

Table des matières

INTRODUCTION	4
PRÉAMBULE MÉTHODOLOGIQUE	5
LES ENVELOPPES URBAINES	6
Les règles générales de délimitation des enveloppes urbaines	6
La phase de concertation	7
Deux villages délimités par une enveloppe urbaine	7
LES GISEMENTS FONCIERS MUTABLES	8
Une surface disponible importante à l'intérieur des centre-bourgs	8
LES GISEMENTS FONCIERS MUTABLES PAR COMMUNE	9

INTRODUCTION

A l'heure où le SCoT Sud-Ouest Vendéen entre en phase de finalisation, se pose la question de l'**optimisation des espaces** à vocation d'habitat : Quelles sont les gisements fonciers mutables à l'intérieur des espaces déjà bâtis (centre-bourg) pour les 15 prochaines années ?

Ce repérage du gisement foncier constitue à la fois **un état des lieux du potentiel de densification** des centre-bourgs et un outil qui permettra aux collectivités d'ajuster leur **stratégie foncière**.

Le repérage proposé est **un outil d'identification et d'optimisation du potentiel foncier mutable**. Il permet aux collectivités de répondre à différents objectifs :

- Garder une marge de manœuvre sur le développement de la commune, avec par exemple des Orientations d'Aménagements et de Programmation (OAP) sur certaines parcelles mutables stratégiques,
- Saisir les opportunités foncières en anticipant les évolutions du territoire,
- Mettre en place la taxe sur le foncier non bâti,
- Limiter l'enchérissement du prix du foncier notamment sur les communes à forte pression foncière,
- Limiter l'étalement urbain sur les terres agricoles et naturelles,
- Renforcer les centralités,
- Réduire le coût global d'aménagement de la commune (réseaux, voiries, etc).

L.122-1-2 :

Le rapport de présentation du SCoT « identifie, en prenant en compte la qualité des paysages et du patrimoine architectural, les espaces dans lesquels les plans locaux d'urbanisme doivent analyser les capacités de densification et de mutation en application de l'article L. 123-1-2 ».

L. 123-1-2 :

Le rapport de présentation du PLU « analyse la capacité de densification et de mutation de l'ensemble des espaces bâtis, en tenant compte des formes urbaines et architecturales. Il expose les dispositions qui favorisent la densification de ces espaces ainsi que la limitation de la consommation des espaces naturels, agricoles ou forestiers ».

PRÉAMBULE MÉTHODOLOGIQUE

La délimitation de l'**enveloppe urbaine** des centre-bourgs et le repérage des **gisements fonciers mutables** ont été réalisés de janvier à mars 2016 et réactualisé en janvier 2017 pour la C.C. du Pays des Achards, dans le cadre de l'élaboration du PLUiH.

Remarque importante, la délimitation des enveloppes urbaines de chaque commune a été appréhendée comme **un état des lieux de la situation**, qui **ne présage en rien des limites de constructibilité définies par les documents d'urbanisme locaux existants ou futurs**.

La délimitation des enveloppes urbaines a nécessité la mise en place d'une méthodologie objective qui se devait d'être équitable pour l'ensemble des communes tout en prenant en compte au mieux les exploitations et secteurs agricoles.

Ainsi, l'élaboration des enveloppes urbaines s'est appuyée sur un véritable travail collaboratif entre le syndicat mixte du SCoT et les 29 communes du territoire.

La méthodologie de délimitation des enveloppes urbaines et de repérage des gisements fonciers mutables s'est déroulée en deux temps distincts :

- Dans un premier temps, il a été appliqué des règles générales de façon automatique sur l'ensemble des communes ce qui a permis de produire une « primo enveloppe urbaine » de travail et de mettre en évidence les parcelles non bâties ;
- Dans un second temps, un travail de vérification a été réalisé avec les maires, adjoints à l'urbanisme et/ou agents en charge de l'urbanisme des 31 communes. Des ajustements ont ainsi été

appliqués afin de prendre en compte les spécificités de chaque commune, tout en s'assurant de la cohérence d'ensemble et de l'équité de traitement entre les communes.

GLOSSAIRE :

Enveloppe urbaine : Correspond au contour des espaces urbains formant un ensemble morphologique cohérent. Dans le cadre de cette étude, seule l'enveloppe urbaine des centre-bourgs a été délimitée, à l'exception de Bourgenay et Les Conches.

Gisement foncier mutable : surface non bâtie, à l'intérieur de l'enveloppe urbaine, dont la vocation est l'accueil d'habitat. Seules les surfaces mutables dans un délai de 10-15 ans ont été répertoriées dans cette étude.

LES ENVELOPPES URBAINES

30 centre-bourgs, 2 villages

Les règles générales de délimitation des enveloppes urbaines

La base de travail de délimitation des enveloppes urbaines a consisté à l'élaboration d'une « tache urbaine », c'est-à-dire l'agglomération des bâtis cadastrés le plus proches. Les différents tests réalisés ont conduit à l'adoption d'un espace-tampon de 35 mètres autour de chaque bâti (il a ensuite été réalisé une opération technique dite de « dilation-érosion » permettant au tracé produit de rester au plus près des bâtis situés aux franges de la tache urbaine – (cf. cartographie ci-après).



Dans un second temps, il a été réalisé une analyse du foncier (à partir du document d'urbanisme numérisé, des fichiers fonciers MAJIC 3 de la DGFIP, du Registre Parcellaire Graphique 2012 et d'une orthophoto 2013) afin de connaître la destination principale des parcelles incluses ou en limite de la tache urbaine (cf. cartographie ci-après).



Cette information s'est notamment avérée précieuse pour différencier les espaces artificialisés de ceux à vocation agricole ou naturelle.

Dans un troisième temps, des choix méthodologiques ont dû être faits pour affiner le tracé des enveloppes urbaines.

Les ensembles fonciers non bâtis de plus de 1 hectare, inclus spatialement dans la tache urbaine et dont au moins une partie est agricole, sont considérés comme des « enclaves agricoles ». En dessous du seuil de 1 hectare, ces ensembles fonciers sont directement inclus dans l'enveloppe urbaine ;



Les sièges d'exploitation, rattrapés par la croissance urbaine, situés dans/ou en limite de la tache urbaine ne sont pas inclus dans celle-ci ;

Les parcelles partiellement artificialisées et à cheval sur la limite de l'enveloppe urbaine sont découpées lorsqu'elles font plus de 2 500 m².

Si ce n'est pas le cas, elles sont intégrées entièrement dans l'enveloppe urbaine ;

Les parcelles enclavées correspondant à un espace public ou en lien avec un équipement structurant (parc/espace vert, bassin de rétention...) sont intégrées ;

Les zones d'activités économiques ou d'équipements situées en continuité immédiate de l'existant sont intégrées (mais pas d'intégration des entités urbaines en prolongement de ce secteur telles que des hameaux ou de l'urbanisation linéaire) ;

La phase de concertation

L'ensemble des communes ont pris connaissance des « primo enveloppes urbaines » et ont formulé leurs remarques : celles-ci ont été analysées et ont pu faire l'objet d'extension, notamment pour intégrer les projets de lotissements ayant fait l'objet d'un permis d'aménager.

Deux villages délimités par une enveloppe urbaine

En dehors des bourgs historiques des communes, qui ont fait l'objet systématiquement d'une délimitation d'enveloppe urbaine, il a été nécessaire de définir les villages qui pouvaient faire l'objet d'une analyse semblable : Bourgenay et Les Conches. Ces villages se caractérisent par la présence de services (écoles...) et/ou de commerces à l'image des centres-bourgs historiques.

LES GISEMENTS FONCIERS MUTABLES

Plus de 200 ha disponibles à l'intérieur des centre-bourgs

Une surface disponible importante à l'intérieur des centre-bourgs

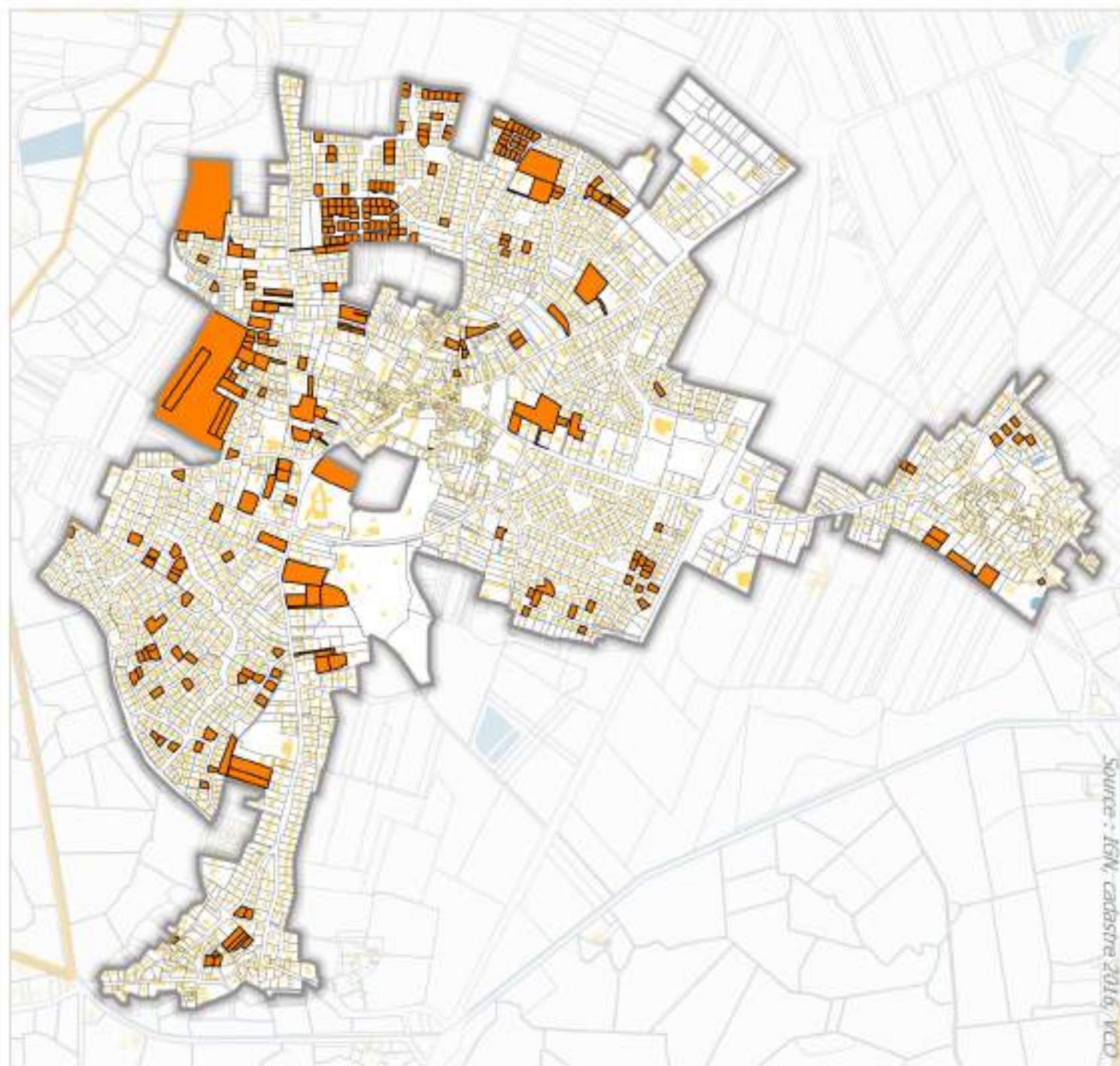
210 hectares de gisements fonciers mutables ont été répertoriés à l'intérieur des 33 enveloppes urbaines délimitées.

Les gisements fonciers mutables correspondent à des **parcelles non bâties**, à l'intérieur de l'enveloppe urbaine, dont la vocation est l'accueil de l'habitat. Seules les parcelles mutables dans un délai de 10-15 ans ont été retenues.

A de rares exceptions près, les surfaces liées à la densification des parcelles déjà bâties (division parcellaire - Bimby) ne sont pas répertoriées dans cette étude, en raison de la difficulté à anticiper les intentions des propriétaires sur leurs propres parcelles d'habitation.

Gisement foncier mutable : parcelles non bâties, à l'intérieur de l'enveloppe urbaine, dont la vocation est l'accueil d'habitat. Seules les surfaces mutables dans un délai de 10-15 ans ont été répertoriées dans cette étude.

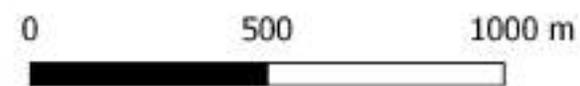
LES GISEMENTS FONCIERS MUTABLES PAR COMMUNE



Angles

**Surface des gisements
fonciers mutables : 30.7 ha**

-  Enveloppe Urbaine
-  Gisement Foncier Mutable

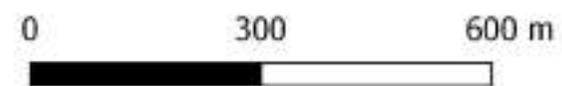


Avrille

Surface des gisements fonciers mutables : 5.3 ha

-  Enveloppe Urbaine
-  Gisement Foncier Mutable

Source : IGN, cadastre 2016, VCO

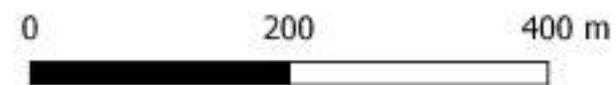


Curzon

Surface des gisements fonciers mutables : 2 ha

-  Enveloppe Urbaine
-  Gisement Foncier Mutable

Source : IGN, cadastre 2016, VCO

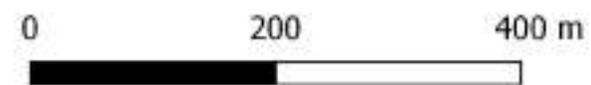


Grosbreuil

Surface des gisements fonciers mutables : 2.9 ha

-  Enveloppe Urbaine
-  Gisement Foncier Mutable

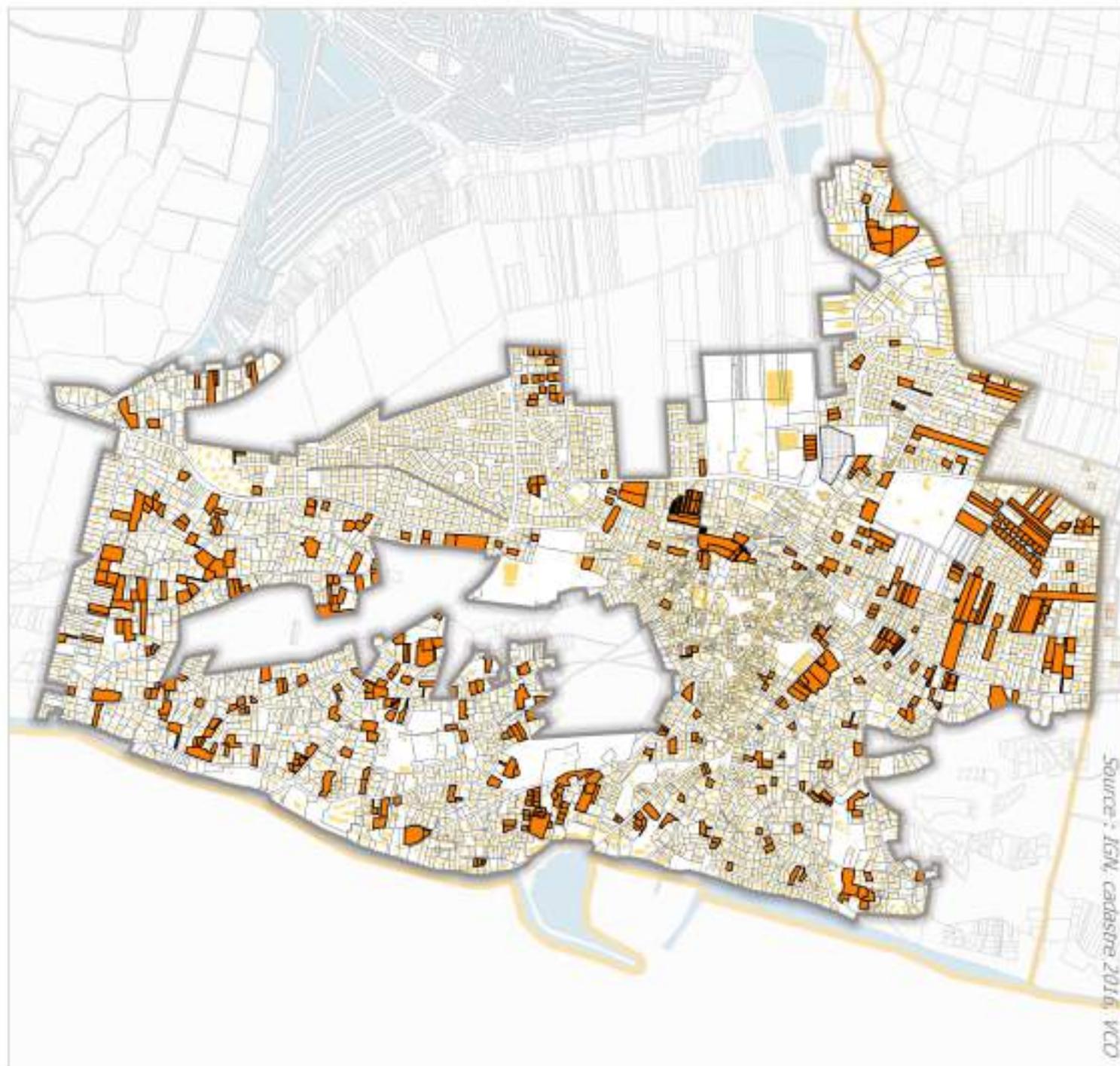
Source : IGN, cadastre 2016, VCO



Jard-sur-Mer

**Surface des gisements
fonciers mutables : 45.9 ha**

-  Enveloppe Urbaine
-  Gisement Foncier Mutable



Source : IGN, cadastre 2016, VCO



0 600 1200 m

La Boissiere-des-Landes

**Surface des gisements
fonciers mutables : 1.5 ha**

-  Enveloppe Urbaine
-  Gisement Foncier Mutable

Source : IGN, cadastre 2016, VCO



0 100 200 m



La Jonchere

**Surface des gisements
fonciers mutables : 3.5 ha**

-  Enveloppe Urbaine
-  Gisement Foncier Mutable

Source : IGN, cadastre 2016, VCO



0 100 200 m

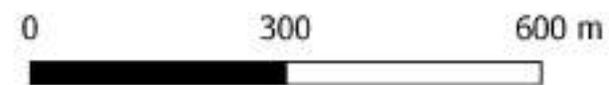


Le Bernard

**Surface des gisements
fonciers mutables : 6.8 ha**

-  Enveloppe Urbaine
-  Gisement Foncier Mutable

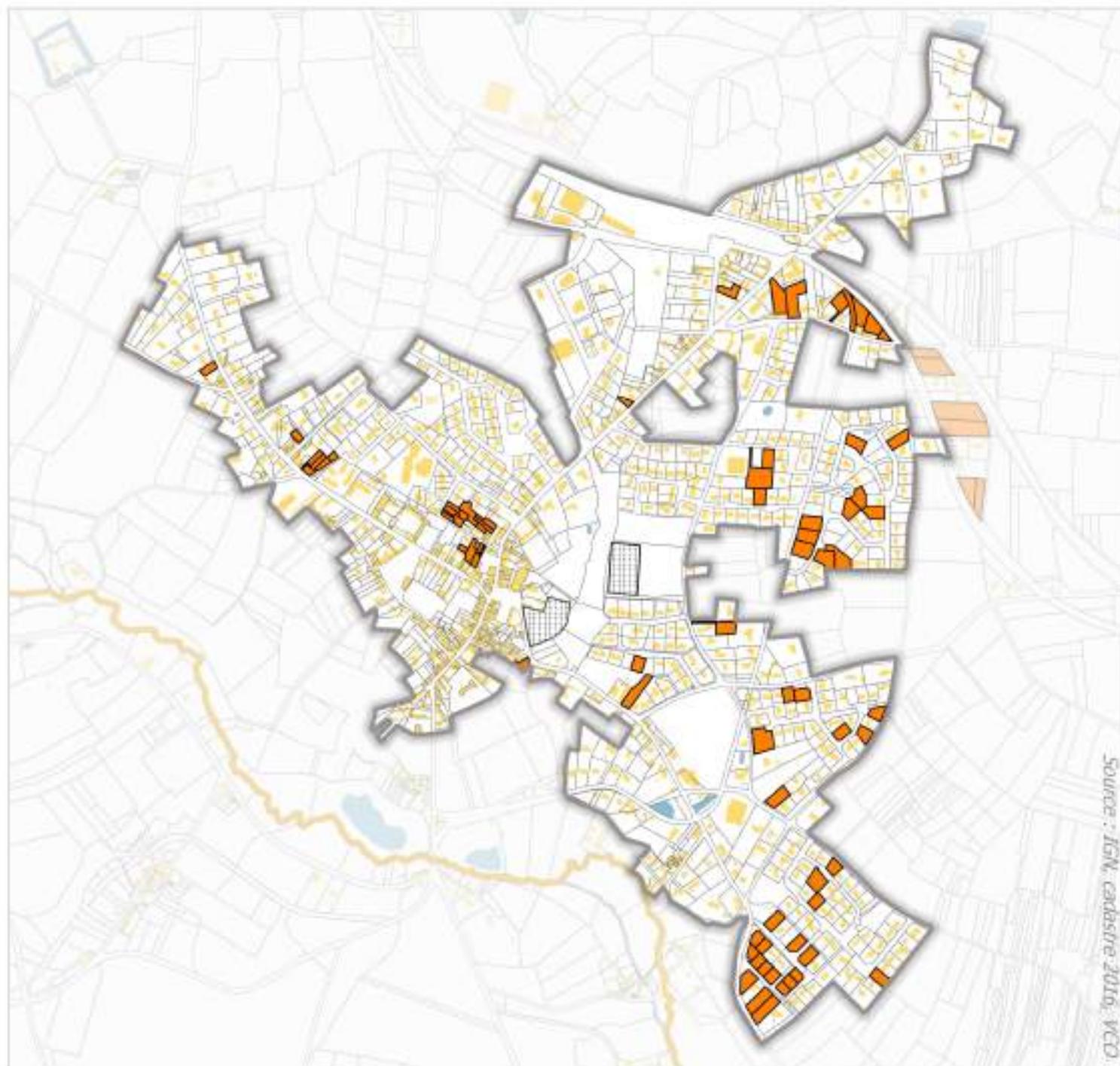
Source : IGN, cadastre 2016, VCO



Le Champ-Saint-Pere

**Surface des gisements
fonciers mutables : 4.8 ha**

-  Enveloppe Urbaine
-  Gisement Foncier Mutable



Source : IGN, cadastre 2016, VCO.



0 300 600 m

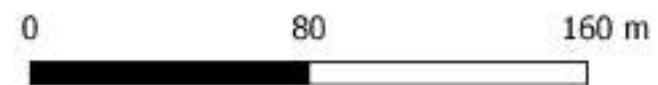


Le Givre

**Surface des gisements
fonciers mutables : 0.9 ha**

-  Enveloppe Urbaine
-  Gisement Foncier Mutable

Source : IGN, cadastre 2016, VCO



Longeville-sur-Mer

Les Conches

**Surface des gisements
fonciers mutables : 3.2 ha**

-  Enveloppe Urbaine
-  Gisement Foncier Mutable



0 100 200 m



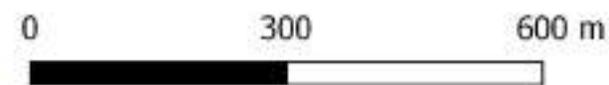
Source : IGN, cadastre 2016, VCO

Longeville-sur-Mer

Surface des gisements fonciers mutables : 8.7 ha

-  Enveloppe Urbaine
-  Gisement Foncier Mutable

Source : IGN, cadastre 2016, VCO



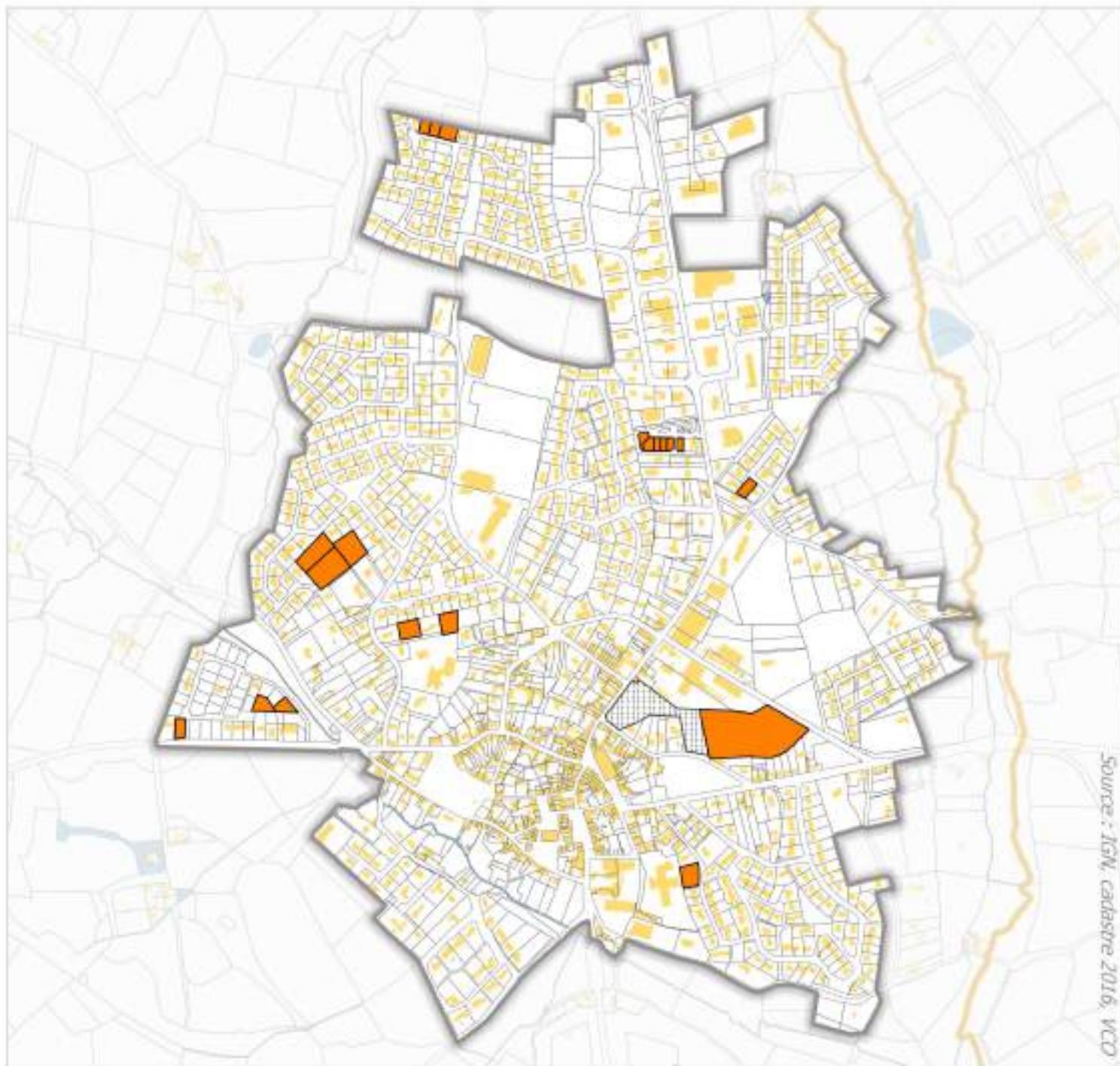
Moutiers-les-Mauxfaits

**Surface des gisements
fonciers mutables : 3 ha**

-  Enveloppe Urbaine
-  Gisement Foncier Mutable



Source : IGN, cadastre 2016, VCO



Poiroux

**Surface des gisements
fonciers mutables : 4.1 ha**

-  Enveloppe Urbaine
-  Gisement Foncier Mutable

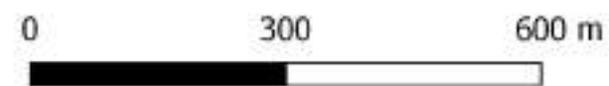
Source : IGN, cadastre 2016, VCO



Saint-Avaugourd-des-Landes**Surface des gisements
fonciers mutables : 2.2 ha**

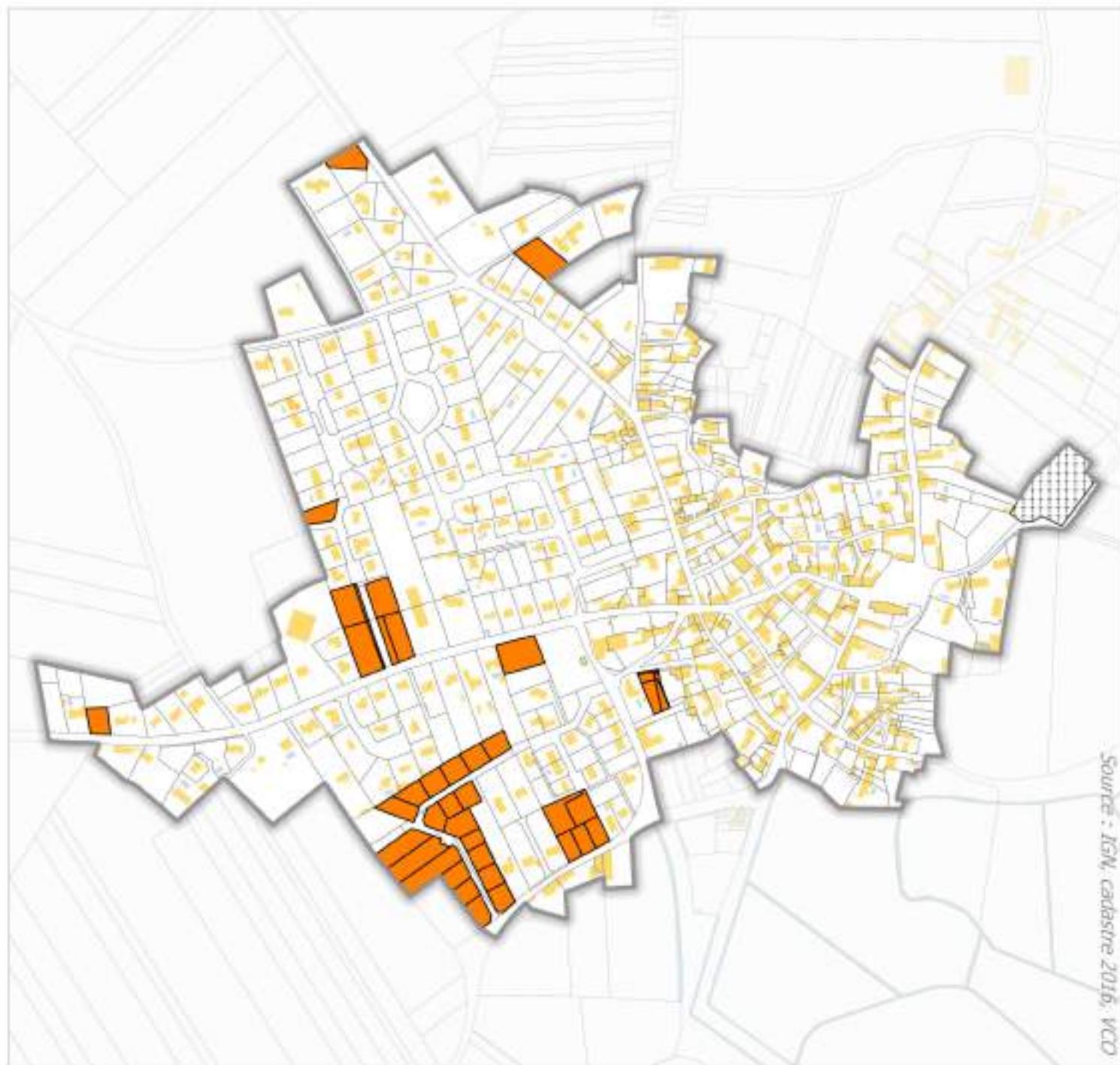
-  Enveloppe Urbaine
-  Gisement Foncier Mutable

Source : IGN, cadastre 2016, VCO.

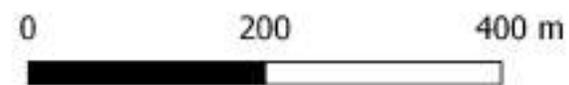


Saint-Benoist-sur-Mer**Surface des gisements
fonciers mutables : 3 ha**

-  Enveloppe Urbaine
-  Gisement Foncier Mutable



Source : IGN, cadastre 2016, VCO



Saint-Cyr-en-Talmondais

**Surface des gisements
fonciers mutables : 3.5 ha**

-  Enveloppe Urbaine
-  Gisement Foncier Mutable

Source : IGN, cadastre 2016, VCO



0 200 400 m



Saint-Hilaire-la-Forêt

**Surface des gisements
fonciers mutables : 4.5 ha**

-  Enveloppe Urbaine
-  Gisement Foncier Mutable

Source : IGN, cadastre 2016, VCO



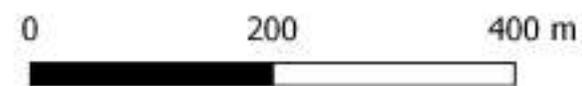
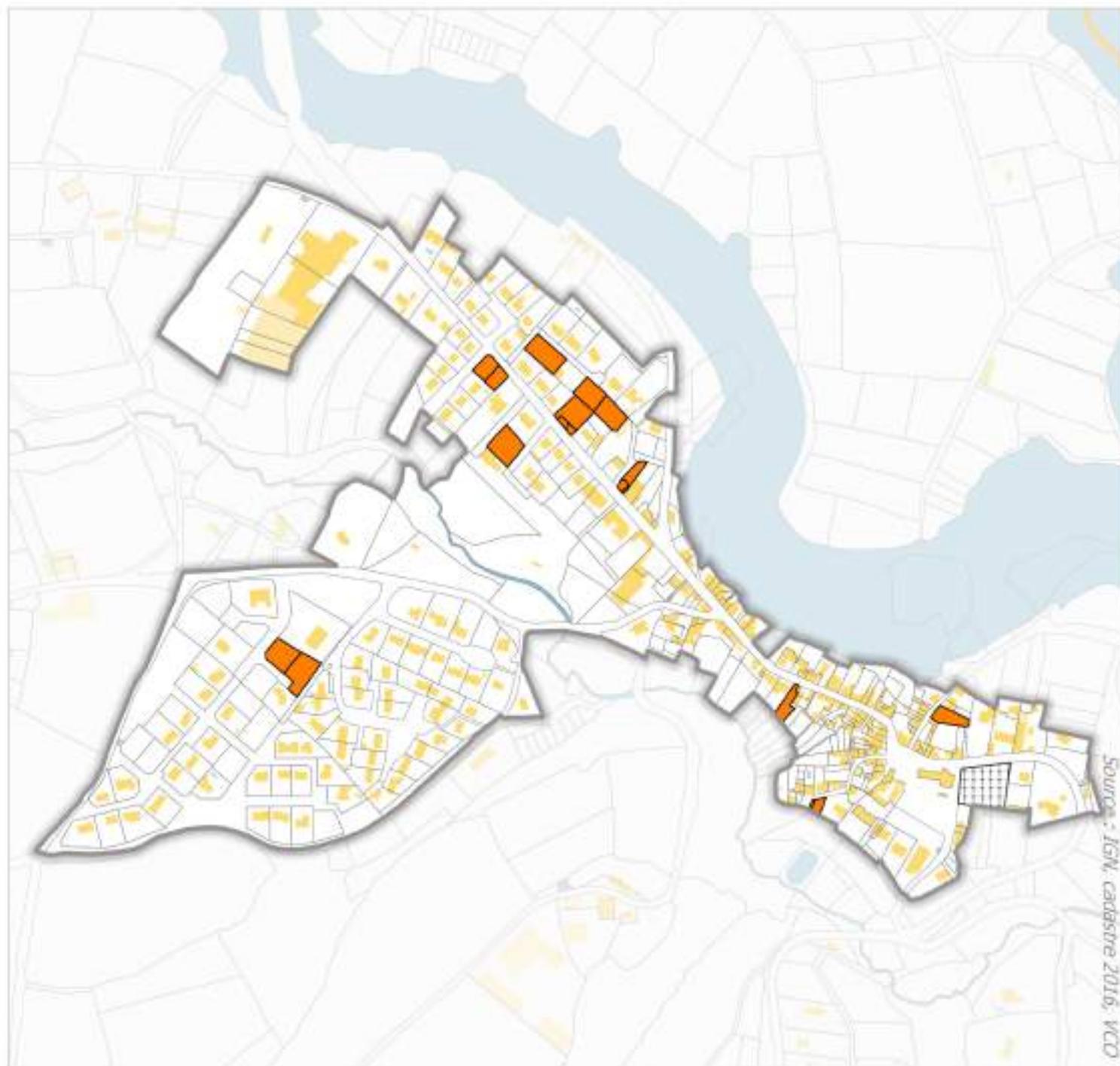
0 200 400 m



Saint-Vincent-sur-Graon

**Surface des gisements
fonciers mutables : 0.9 ha**

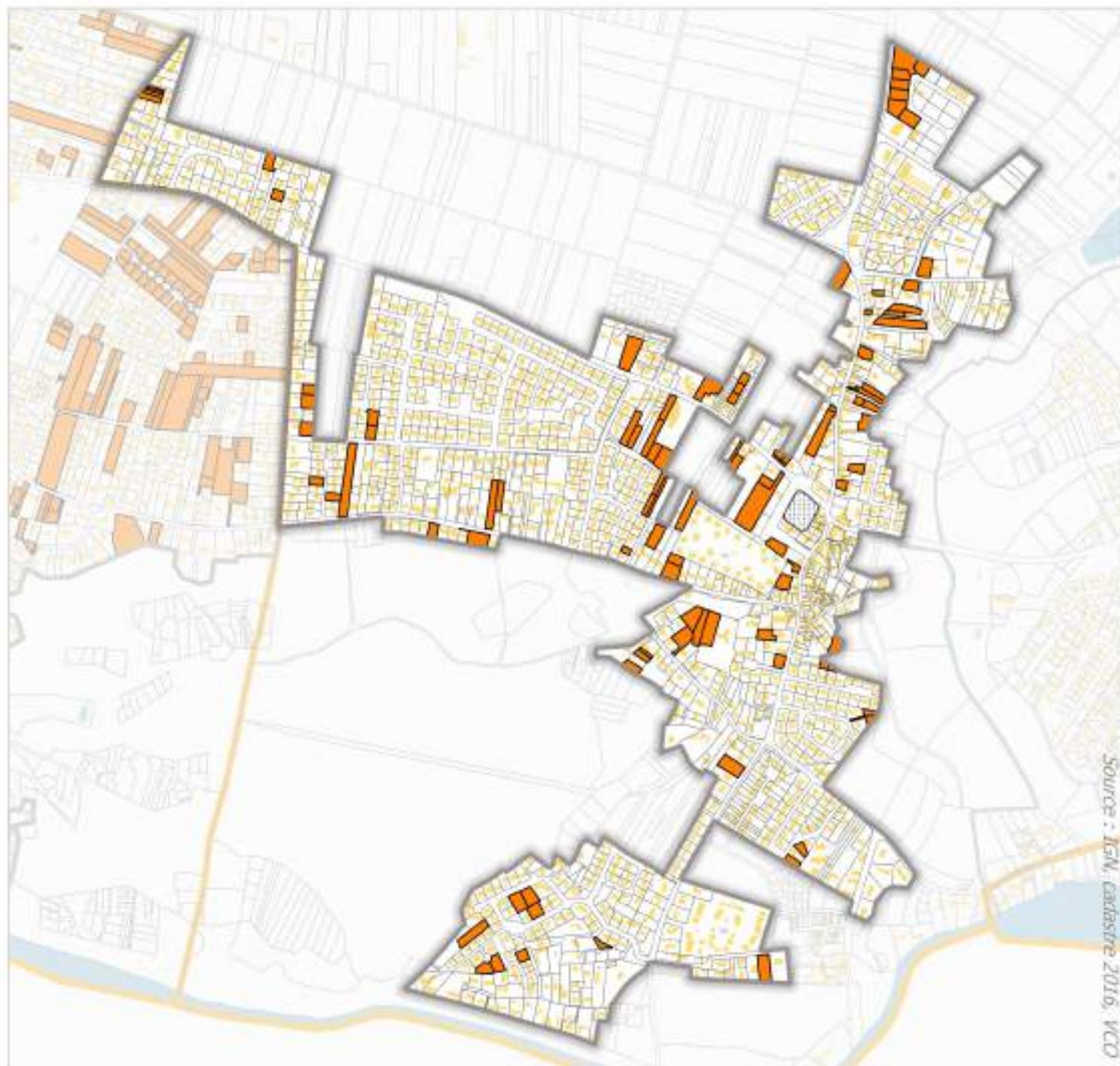
-  Enveloppe Urbaine
-  Gisement Foncier Mutable



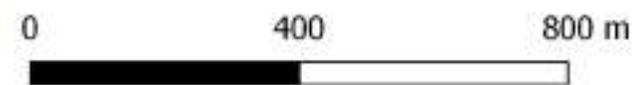
Saint Vincent-sur-Jard

Surface des gisements fonciers mutables : 7.2 ha

-  Enveloppe Urbaine
-  Gisement Foncier Mutable



Source : IGN, cadastre 2016, VCO



Talmont-Saint-Hilaire

Bourgenay

**Surface des gisements
fonciers mutables : 7 ha**

-  Enveloppe Urbaine
-  Gisement Foncier Mutable

Source : IGN, cadastre 2016, VCO



0 400 800 m



Talmont-Saint-Hilaire

**Surface des gisements
fonciers mutables : 11.4 ha**

-  Enveloppe Urbaine
-  Gisement Foncier Mutable

Source : IGN, cadastre 2016, VCO

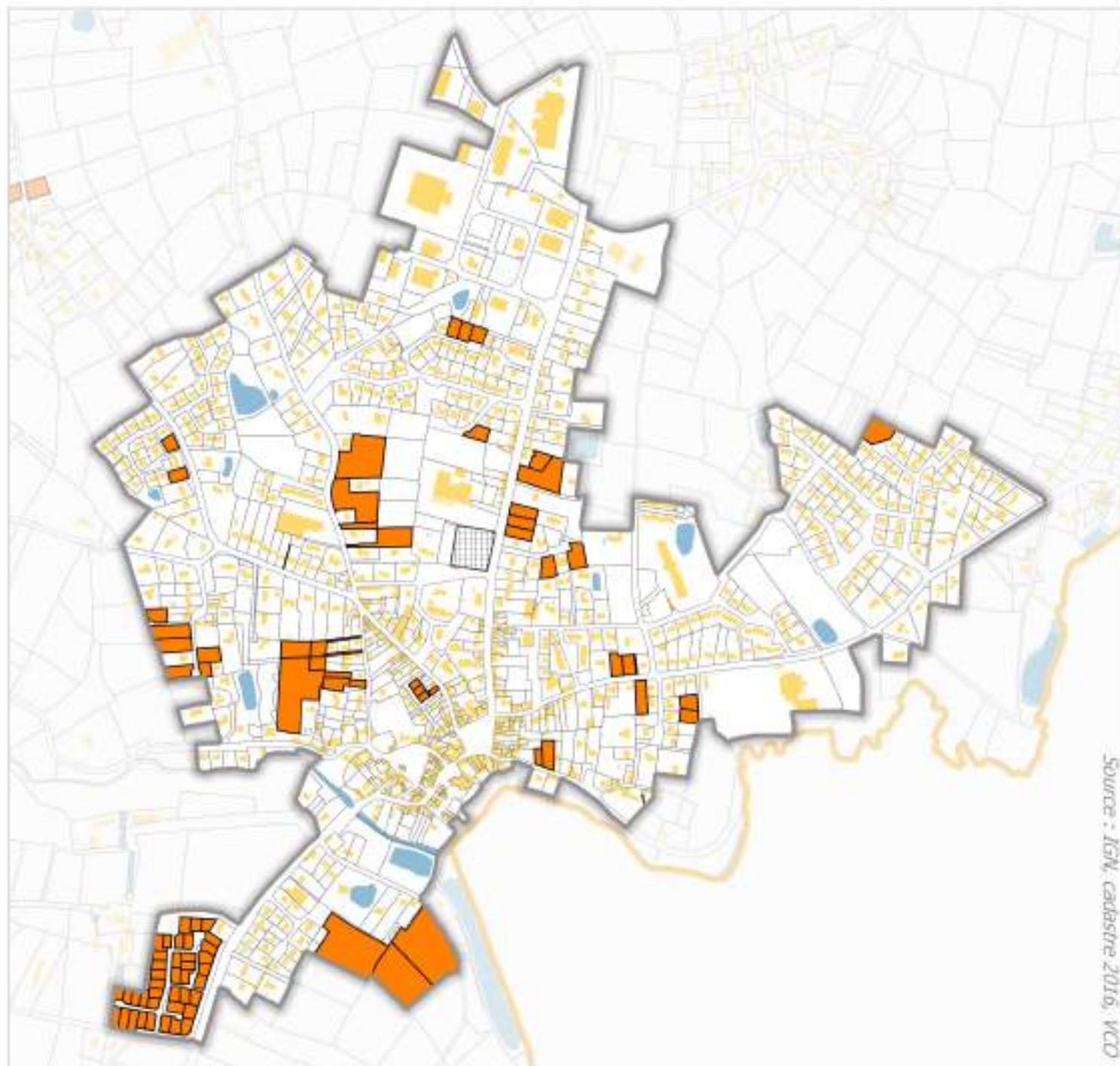


0 500 1000 m



Beaulieu-sous-la-Roche**Surface des gisements
fonciers mutables : 9.7 ha**

-  Enveloppe Urbaine
-  Gisement Foncier Mutable



Source : IGN, cadastre 2016, VCO

La Chapelle-Hermier

Surface des gisements fonciers mutables : 4.3 ha

-  Enveloppe Urbaine
-  Gisement Foncier Mutable

Source : IGN, cadastre 2016, VCO



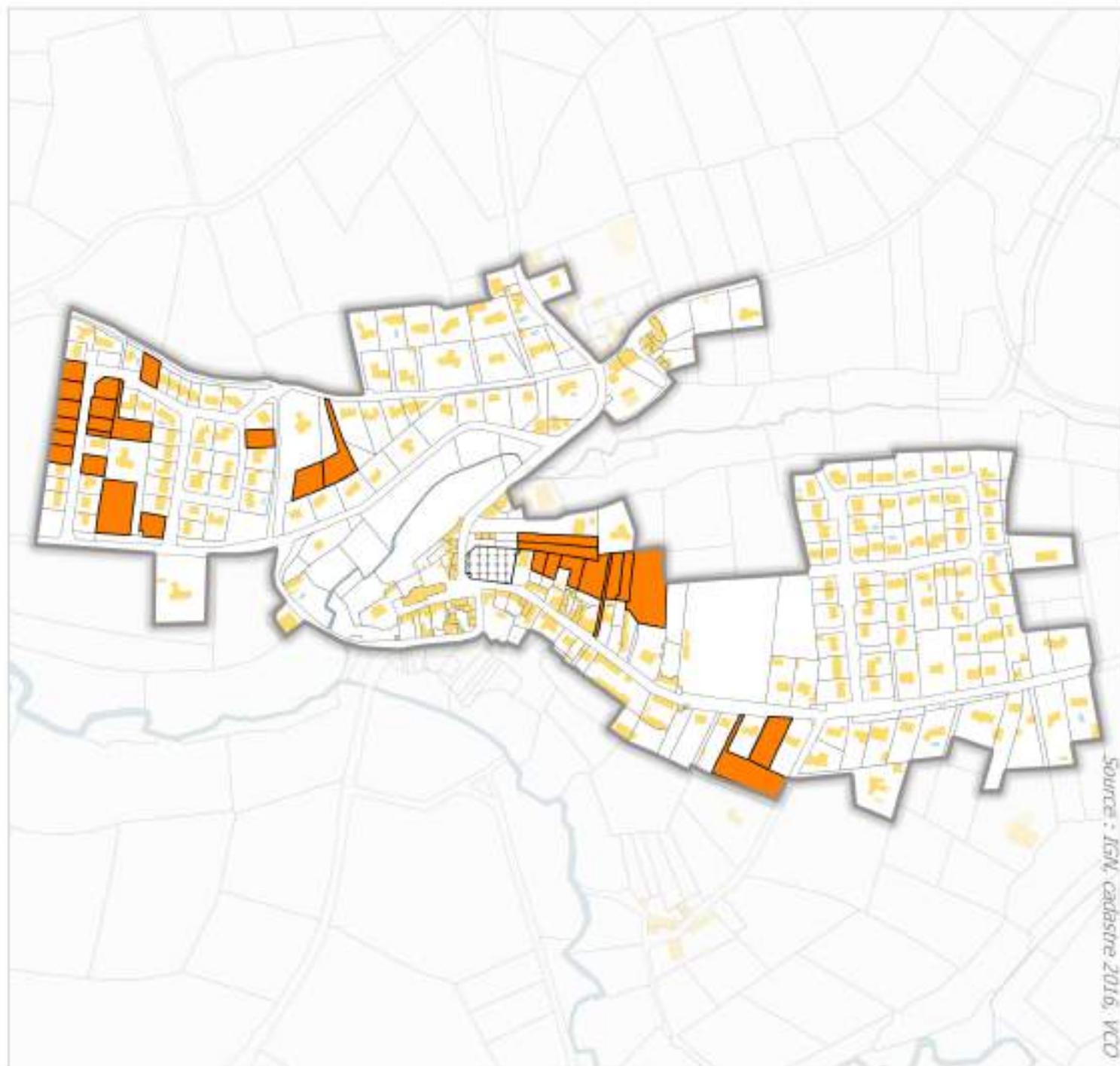
0 200 400 m



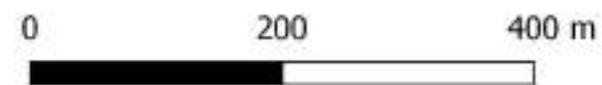
Le Girouard

Surface des gisements fonciers mutables : 2.4 ha

-  Enveloppe Urbaine
-  Gisement Foncier Mutable



Source : IGN, cadastre 2016, VCO



Les Achards

La Chapelle-Achard

**Surface des gisements
fonciers mutables : 5.5 ha**

-  Enveloppe Urbaine
-  Gisement Foncier Mutable

Source : IGN, cadastre 2016, VCO



Les Achards

La Mothe-Achard

**Surface des gisements
fonciers mutables : 5.8 ha**

-  Enveloppe Urbaine
-  Gisement Foncier Mutable



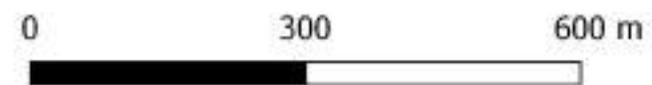
Source : IGN, cadastre 2016, VCO

Martinet

**Surface des gisements
fonciers mutables : 2.9 ha**

-  Enveloppe Urbaine
-  Gisement Foncier Mutable

Source : IGN, cadastre 2016, VCO



Nieul-le-Dolent

**Surface des gisements
fonciers mutables : 9.6 ha**

-  Enveloppe Urbaine
-  Gisement Foncier Mutable

Source : IGN, cadastre 2016, VCO



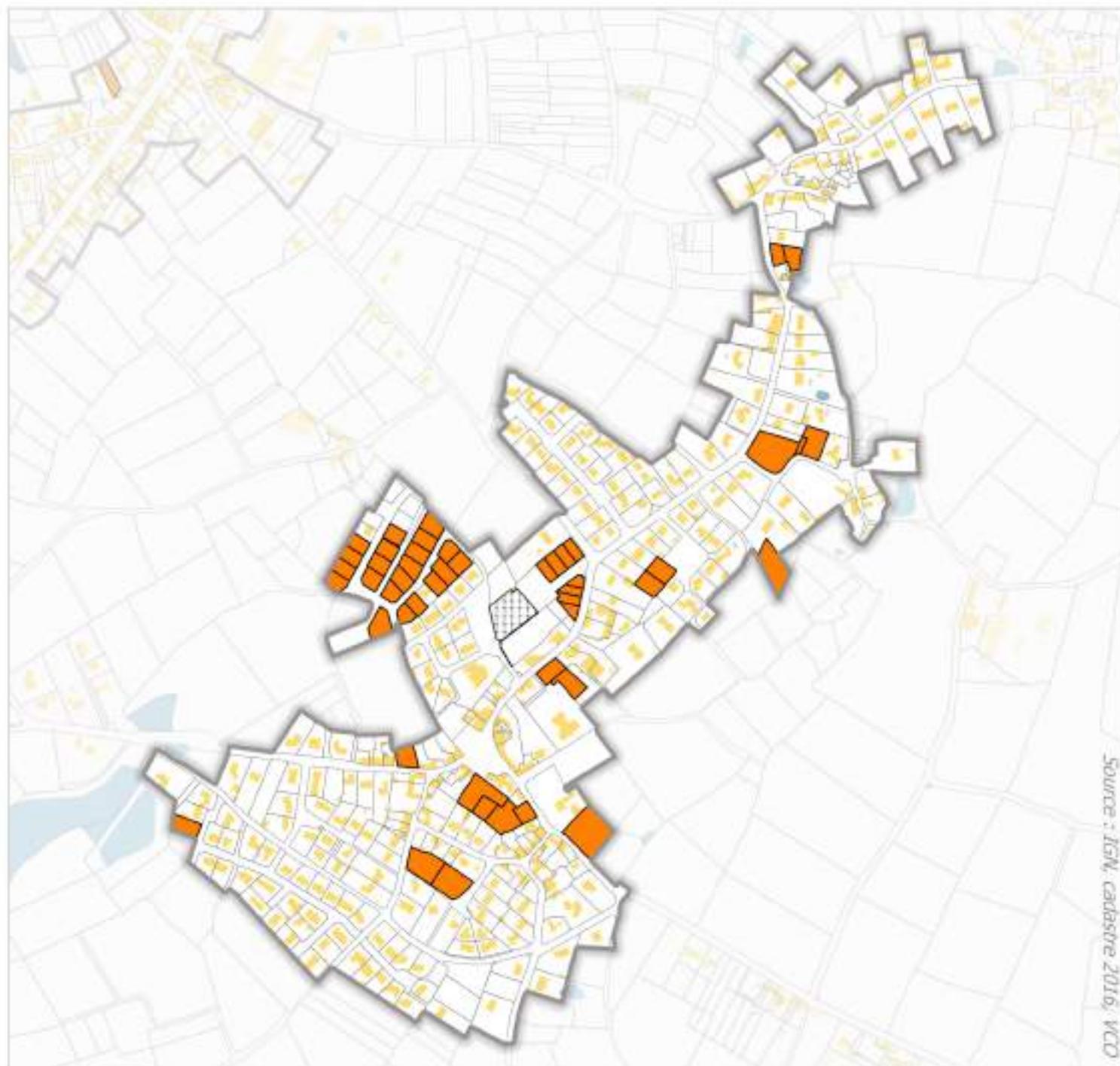
0 300 600 m



Saint-Georges-de-Pointindoux

**Surface des gisements
fonciers mutables : 3.3 ha**

-  Enveloppe Urbaine
-  Gisement Foncier Mutable



Source : IGN, cadastre 2016, VCO



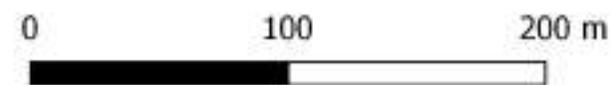
0 200 400 m



Saint-Georges-de-Pointindoux*Les Moulières***Surface des gisements
fonciers mutables : 0.1 ha**

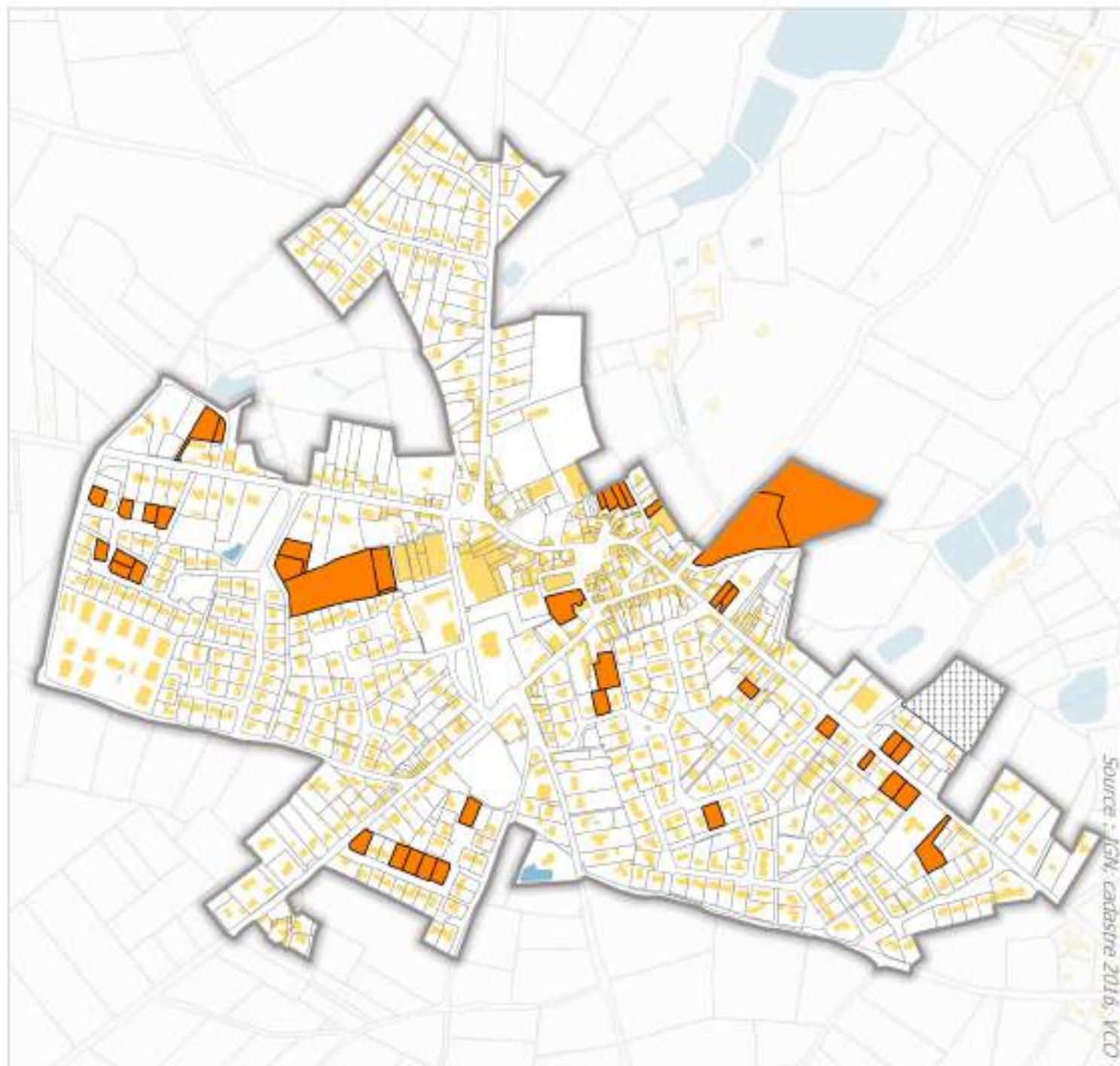
-  Enveloppe Urbaine
-  Gisement Foncier Mutable

Source : IGN, cadastre 2016, VCO



Saint-Julien-des-Landes**Surface des gisements
fonciers mutables : 5 ha**

-  Enveloppe Urbaine
-  Gisement Foncier Mutable



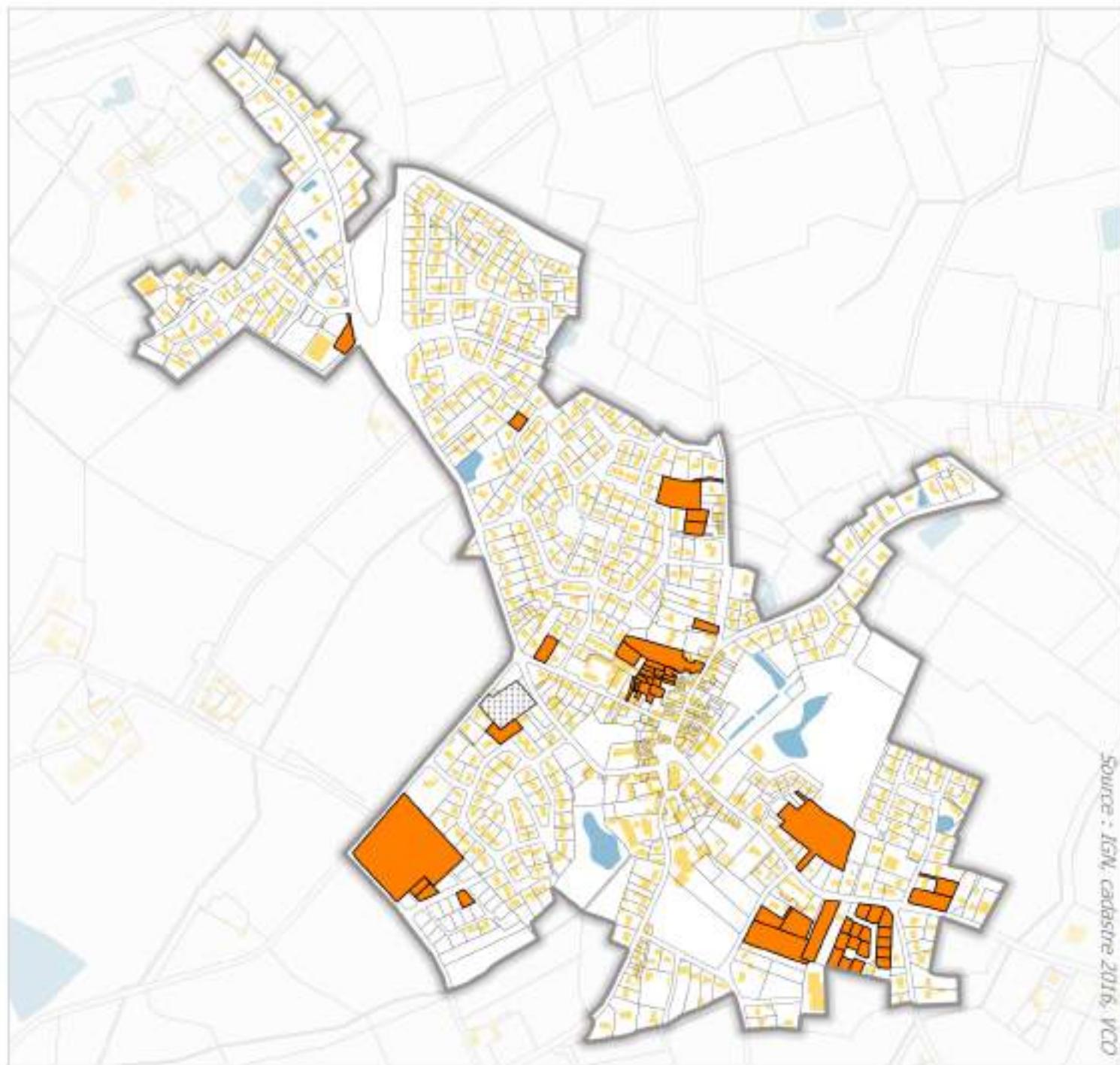
0 200 400 m



Sainte-Flaive-des-Loups

**Surface des gisements
fonciers mutables : 6.7 ha**

-  Enveloppe Urbaine
-  Gisement Foncier Mutable



Source : IGN, cadastre 2016, VCO



0 300 600 m





Ne peut être annexé à la délibération
en date du 08/03/2018
Le Président



SCoT du
Schéma de Cohérence Territoriale
Sud-Ouest Vendéen

ANNEXE • 4

OBSERVATOIRE DES ZONES D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (ZAE)

GESTION DU DOCUMENT

Références

Référence interne	SCoT SOV
<i>Version</i>	1.0
<i>Date</i>	28/02/2018

Rédaction

Rôle	Nom
<i>Auteur</i>	Gaëtan JOURDAIN

Suivi des modifications

Indice	Date	Origine de la modification	Contenu de la modification



ZONAGE DU PLU

ZONAGE PLU

LIMITE DE LA ZA

STATUT DES PARCELLES EN ZAE

VENDU 16215 m²

COLLECTIVITE 2877 m²

INDIVIDUEL DE ENTREPRISE

LIBRE 3480 m²

RESERVE FONCIERE 0 m²

FRICHE 1881 m²

HABITAT

0 100 200 m



Vendu – parcelle vendue et aménagée par une entreprise

Collectivité – toute parcelle utilisée par une collectivité territoriale (commune, EPIC, département) pour son usage propre (bâtiments, services municipaux...)

Libre – parcelle aménagée et libre à la commercialisation

Réserves foncières – parcelles non aménagées et se pouvant être, que ce soit de moyen ou long terme

Friches – bâtiment inoccupé pour lequel aucune initiative relative à une quelconque fonction ne semble d'être visible par le propriétaire





ZONAGE DU PLU

ZONAGE PLU

LIMITE DE LA ZA

STATUT DES PARCELLES EN ZAE

VENDU 28891 m²

COLLECTIVITE 5378 m²

INDIVIDUEL D'ENTREPRISE

LIBRE 2419 m²

RESERVE FONCIERE 21758 m²

FRICHE 8 m²

HABITAT

0 50 100 m



Vendu - parcelle vendue et aménagée par une entreprise

Collectivité - toute parcelle utilisée par une collectivité territoriale (commune, EPIC, département) pour son usage propre (bâtiments, services municipaux...)

Libre - parcelle aménagée et libre à la commercialisation

Réserves foncières - parcelles non aménagées et ne pouvant l'être que sur de longues -longues- années

Friches - Bâtiment occupé par le passé devenu inutilisable suite à une quelconque dégradation ou suite d'un évènement qui ne permet pas de reconstruire



ZONAGE DU PLU

--- ZONAGE PLU

▭ LIMITE DE LA ZA

STATUT DES PARCELLES EN ZAE

■ VENTE 20000 m²

■ COLLECTIVITÉ 0 m²

■ INDICIBLE D'ENTREPRISE

■ LIBRE 30539 m²

■ RÉSERVE FONCIÈRE 0 m²

■ FRICHE 0 m²

■ HABITAT



Vente - parcelle vendue et aménagée par une entreprise

Collectivité - toute parcelle utilisée par une collectivité territoriale (commune, EPIC, département) pour son usage propre (bâtiments, services municipaux...)

Libre - parcelle aménagée et libre à la commercialisation

Réserve foncière - parcelle non aménagée et ne pouvant l'être que par des moyens à long terme

Friche - bâtiment occupé pour lequel aucune infrastructure d'une quelconque fonction ne semble d'être visible par le visiteur



ZONAGE DU PLU

ZONAGE PLU

LIMITE DE LA ZA

STATUT DES PARCELLES EN ZAE

VENDU 15180 m²

COLLECTIVITE 0 m²

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

LIBRE 0 m²

RESERVE FONCIERE 0 m²

FRICHE 0 m²

HABITAT



Vendu - parcelle vendue et aménagée par une entreprise

Collectivité - toute parcelle utilisée par une collectivité territoriale (commune, EPIC, département) pour son usage propre (bâtiments, services municipaux...)

Libre - parcelle aménagée et libre à la commercialisation

Reserve foncière - parcelle non aménagée et se pouvant l'être que par des moyens à long terme

Friche - bâtiment occupé pour lequel aucune infrastructure d'une quelconque fonction ne semble d'être visible par le receveur



ZONAGE DU PLU

ZONAGE PLU

LIMITE DE LA ZA

STATUT DES PARCELLES EN ZAE

 VENDU 7892 m²

 COLLECTIVITE 0 m²

BÂTIMENT D'ENTREPRISE

 LIBRE 0 m²

 RÉSERVE FONCIÈRE 0 m²

 FRÈCHE 0 m²

HABITAT

0 20 40 m



Vendu - parcelle vendue et aménagée par une entreprise

Collectivité - toute parcelle utilisée par une collectivité territoriale (commune, EPIC, département) pour son usage propre (bâtiments, services municipaux...)

Libre - parcelle aménagée et libre à la commercialisation

Réserve foncière - parcelle non aménagée et se pouvant être utilisée à moyen - long terme

Frèche - bâtiment occupé par le grand public (habitat collectif) et une quelconque fonction de service d'intérêt public par le territoire



ZONAGE DU PLU

ZONAGE PLU

LIMITE DE LA ZAE

STATUT DES PARCELLES EN ZAE

VENDU 6311 m²

COLLECTIVITE 0 m²

INDIVIDUEL D'ENTREPRISE

LIBRE 5177 m²

RESERVE FONCIERE 0 m²

FRICHE 0 m²

HABITAT

0 40 80 m



Vendu - parcelle vendue et aménagée par voie aménagée

Collectivité - toute parcelle utilisée par une collectivité territoriale (commune, EPIC, département) pour son usage propre (école, stade, municipalité...)

Libre - parcelle aménagée et libre à la commercialisation

Reserve foncière - parcelle non aménagée et se pouvant être, que ce soit de moyen ou long terme

Friche - bâtiment occupé pour usage agricole ou industriel d'une quelconque fonction ou usage d'un autre type qui n'est pas visible par le receveur



ZONAGE DU PLU

ZONAGE PLU

LIMITE DE LA ZAE

STATUT DES PARCELLES EN ZAE

VENTE 33931 m²

COLLECTIVITE 0 m²

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

LIBRE 0 m²

RESERVE FONCIERE 0 m²

FRICHE 0 m²

HABITAT

0 40 80 m



Vente - parcelle vendue et aménagée par voie aménagée

Collectivité - toute parcelle utilisée par une collectivité territoriale (commune, EPIC, département) pour son usage propre (voirie, écoles, services municipaux...)

Libre - parcelle aménagée et libre à la commercialisation

Reserve foncière - parcelle non aménagée et ne pouvant l'être que par des moyens à long terme

Friche - bâtiment occupé pour lequel aucune infrastructure d'une quelconque fonction ne semble d'être visible par le receveur





ZONAGE DU PLU

ZONAGE PLU

LIMITE DE LA ZAE

STATUT DES PARCELLES EN ZAE

VENDU: 7594 m²

COLLECTIVITE: 0 m²

BÂTIMENT D'ENTREPRISE

LIBRE: 8539 m²

RÉSERVE FONCIÈRE: 0 m²

FRICHE: 0 m²

HABITAT



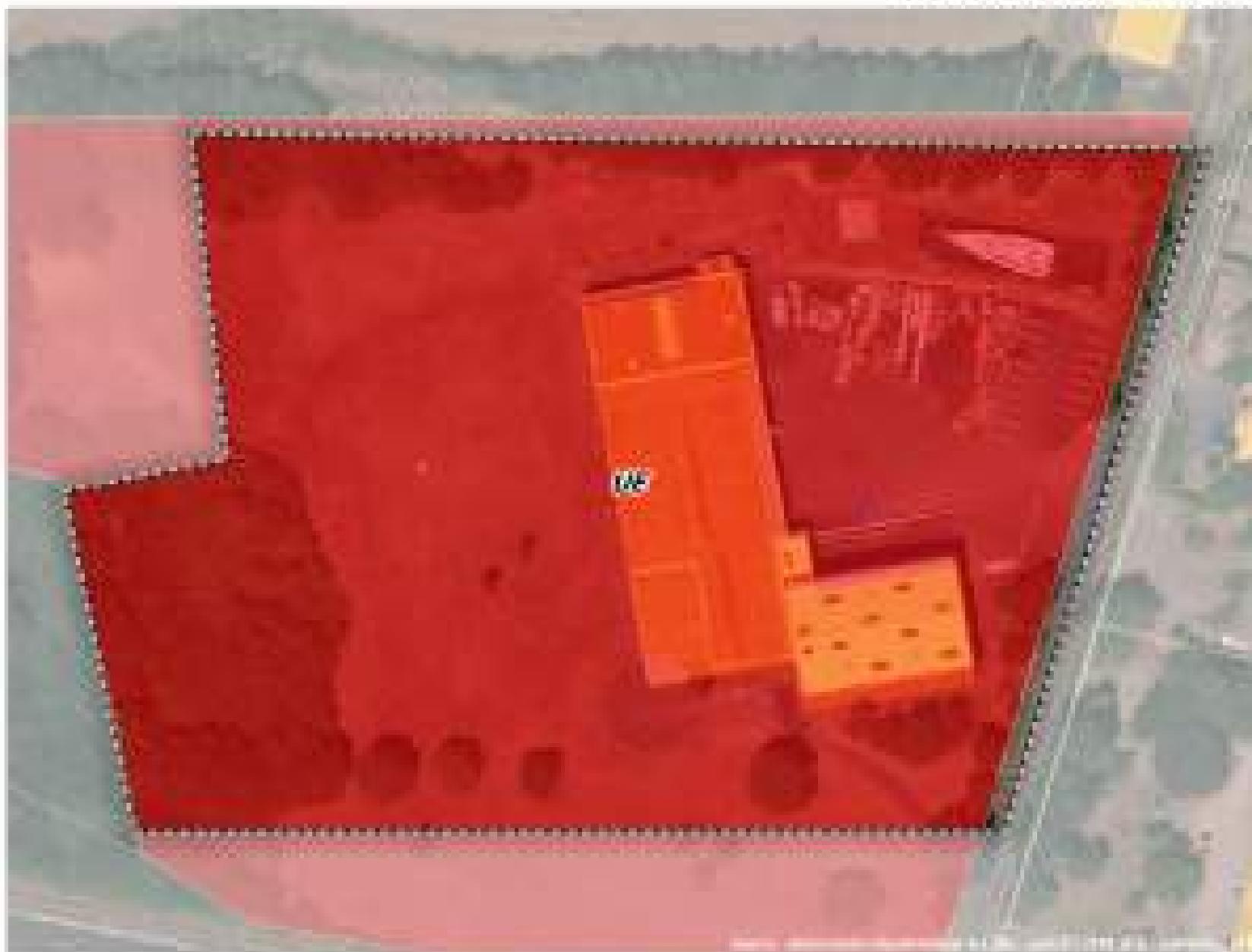
Vendu - parcelle vendue et aménagée par une entreprise

Collectivité - toute parcelle utilisée par une collectivité territoriale (commune, EPIC, département) pour son usage propre (bâtiments, services municipaux...)

Libre - parcelle aménagée et libre à la commercialisation

Reserve foncière - parcelle non aménagée et ne pouvant l'être que par des moyens à long terme

Friche - bâtiment occupé par un usage dérogatoire ou une quelconque fonction ne correspondant pas à son usage principal



ZONAGE DU PLU

ZONAGE PLU

LIMITE DE LA ZAE

STATUT DES PARCELLES EN ZAE

VENTEJ 18182 m²

COLLECTIVITE 0 m²

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

LIBRE 0 m²

RESERVE FONCIERE 0 m²

FRICHE 0 m²

HABITAT



Ventej - parcelle vendue et aménagée par voie aménagée

Collectivité - toute parcelle utilisée par une collectivité territoriale (commune, EPIC, département) pour son usage propre (école, stade, municipalité...)

Libre - parcelle aménagée et libre à la commercialisation

Reserve foncière - parcelle non aménagée et se pouvant l'être que par des moyens à long terme

Friche - bâtiment abandonné pour lequel aucune initiative constructive n'est intervenue localement ou dont il est visible par le receveur



ZONAGE DU PLU

ZONAGE PLU

LIMITE DE LA ZAE

STATUT DES PARCELLES EN ZAE

VENDU 77642 m²

COLLECTIVITE 0 m²

INDICIBLE D'ENTREPRISE

LIBRE 0 m²

RESERVE FONCIERE 66423 m²

FRÈCHE 0 m²

HABITAT

0 100 200 m



Vendu - parcelle vendue et aménagée par voie aménagée

Collectivité - toute parcelle utilisée par une collectivité territoriale (commune, EPIC, département) pour son usage propre (voirie, écoles, services municipaux...)

Libre - parcelle aménagée et libre à la commercialisation

Réserve foncière - parcelle non aménagée et se pouvant être, que ce soit de moyen ou long terme

Frèche - bâtiment occupé par le public - comme infrastructure relative à une quelconque fonction de service d'intérêt public par le territoire



ZONAGE DU PLU

ZONAGE PLU

LIMITE DE LA ZA

STATUT DES PARCELLES EN ZAE

- VIDEJ 0 m²
- COLLECTIVITE 43125 m²
- INDUSTRIEL ET ENTREPRISE
- LIBRE 0 m²
- RESERVE FONCIERE 0 m²
- FRICHE 0 m²
- HABITAT



Videj - parcelle vide et aménagée par voie aménagée

Collectivité - toute parcelle utilisée par une collectivité territoriale (commune, EPIC, département) pour son usage propre (voir infra, voir infra...)

Libre - parcelle aménagée et libre à la commercialisation

Reserve foncière - parcelle non aménagée et se pouvant être, que ce soit de façon - long terme

Friche - bâtiment occupé par le grand commerce industriel ou autre quelconque fonction ne permettant pas d'être réutilisé





ZONAGE DU PLU

ZONAGE PLU

LIMITE DE LA ZA

STATUT DES PARCELLES EN ZAE

VENTE 38549 m²

COLLECTIVITE 0 m²

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

LIBRE 0 m²

RESERVE FONCIERE 0 m²

FRICHE 0 m²

HABITAT

0 40 80 m



Vente - parcelle vendue et aménagée par voie aménagée

Collectivité - toute parcelle utilisée par une collectivité territoriale (commune, EPIC, département) pour son usage propre (école, lycée, stades municipaux...)

Libre - parcelle aménagée et libre à la commercialisation

Reserve foncière - parcelle non aménagée et se pouvant être, que ce soit de moyen ou long terme

Friche - bâtiment occupé pour lequel aucune information relative à une quelconque location ou vente n'est visible par le receveur



ZONAGE DU PLU

ZONAGE PLU

LIMITE DE LA ZA

STATUT DES PARCELLES EN ZAE

VENDÉJ 4455 m²

COLLECTIVITÉ 0 m²

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

LIBRE 0 m²

RÉSERVE FONCIÈRE 0 m²

FRICHE 0 m²

HABITAT



Vendé - parcelle vendue et aménagée par une entreprise

Collectivité - toute parcelle utilisée par une collectivité territoriale (commune, EPIC, département) pour son usage propre (voirie, écoles, services municipaux...)

Libre - parcelle aménagée et libre à la commercialisation

Réserves foncières - parcelles non aménagées et ne pouvant l'être que par des moyens à long terme

Friches - bâtiment occupé par le propriétaire sans intention relative à une quelconque fonction ou usage et qui n'est plus utilisable par le propriétaire



ZONAGE DU PLU

--- ZONAGE PLU

▭ LIMITE DE LA ZA

STATUT DES PARCELLES EN ZAE

■ VENDU 75007 m²

■ COLLECTIVITE 16463 m²

■ INDIVISUEL D'ENTREPRISE

■ LIBRE 10791 m²

■ RESERVE FONCIERE 140 m²

■ FRICHE 0 m²

■ HABITAT

0 50 100 m



Vendu - parcelle vendue et aménagée par une entreprise

Collectivité - toute parcelle utilisée par une collectivité territoriale (commune, EPIC, département) pour son usage propre (bâtiments, services municipaux...)

Libre - parcelle aménagée et libre à la commercialisation

Reserve foncière - parcelle non aménagée et se pouvant être utilisée à moyen ou long terme

Friche - bâtiment occupé pour lequel aucune infrastructure d'une quelconque fonction ne semble d'être visible par le visiteur



ZONAGE DU PLU

ZONAGE PLU

LIMITE DE LA ZA

STATUT DES PARCELLES EN ZAE

VENDU 27952 m²

COLLECTIVITE 0 m²

INDIVISUEL D'ENTREPRISE

LIBRE 0 m²

RESERVE FONCIERE 20615 m²

FRÈCHE 0 m²

HABITAT

0 100 200 m



Vendu - parcelle vendue et aménagée par une entreprise

Collectivité - toute parcelle utilisée par une collectivité territoriale (commune, EPIC, département) pour son usage propre (voir infra - sites municipaux...)

Libre - parcelle aménagée et libre à la commercialisation

Reserve foncière - parcelle non aménagée et se pouvant être utilisée à moyen - long terme

Frèche - bâtiment occupé par le grand commerce industriel relatif à une quelconque fonction de vente d'un produit par le vendeur



ZONAGE DU PLU

ZONAGE PLU

LIMITE DE LA ZA

STATUT DES PARCELLES EN ZAE

VENDU 3373 m²

COLLECTIVITE 3231 m²

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

LIBRE 8581 m²

RESERVE FONCIERE 2818 m²

FRICHE 8 m²

HABITAT



Vendu - parcelle vendue et aménagée par son acquéreur

Collectivité - toute parcelle utilisée par une collectivité territoriale (commune, EPIC, département) pour son usage propre (bâtiments, services municipaux...)

Libre - parcelle aménagée et libre à la commercialisation

Reserve foncière - parcelle non aménagée et se pouvant être, que ce soit de moyen ou long terme

Friche - bâtiment occupé par un locataire institutionnel d'une quelconque fonction ou service d'un public ou privé



ZONAGE DU PLU

ZONAGE PLU

LIMITE DE LA ZAE

STATUT DES PARCELLES EN ZAE

VENDU 3000 m²

COLLECTIVITE 0 m²

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

LIBRE 0 m²

RESERVE FONCIERE 0 m²

FRICHE 0 m²

HABITAT



Vendu - parcelle vendue et aménagée par une entreprise

Collectivité - toute parcelle utilisée par une collectivité territoriale (commune, EPIC, département) pour son usage propre (école, bibliothèque, etc.)

Libre - parcelle aménagée et libre à la commercialisation

Reserve foncière - parcelle non aménagée et se pouvant l'être que par des moyens à long terme

Friche - bâtiment occupé par un usage déclassé ou abandonné depuis plusieurs années et dont l'usage n'est plus adapté par le territoire



ZONAGE DU PLU

ZONAGE PLU

LIMITE DE LA ZAE

STATUT DES PARCELLES EN ZAE

VENDU 65481 m²

COLLECTIVITE 21 m²

INDIVIDUEL D'ENTREPRISE

LIBRE 31783 m²

RESERVE FONCIERE 0 m²

FRICHE 0 m²

HABITAT



Vendu – parcelle vendue et aménagée par une entreprise

Collectivité – toute parcelle utilisée par une collectivité territoriale (commune, EPIC, département) pour son usage propre (école, stade, municipalité...)

Libre – parcelle aménagée et libre à la commercialisation

Reserve foncière – parcelle non aménagée et se pouvant l'être que par de moyens à long terme

Friche – bâtiment occupé pour lequel aucune infrastructure d'une quelconque fonction ne semble d'être visible par le receveur





- ZONAGE DU PLU**
- ZONAGE PLU
 - LIMITE DE LA ZA
- STATUT DES PARCELLES EN ZAE**
- VENDU 2394 m²
 - COLLECTIVITE 2397 m²
 - IMMOBILIER D'ENTREPRISE
 - LIBRE 0 m²
 - RESERVE FONCIERE 0 m²
 - FRICHE 0 m²
 - HABITAT



Vendu - parcelle vendue et aménagée par voie aménagée
Collectivité - toute parcelle utilisée par une collectivité territoriale (commune, EPIC, département) pour son usage propre (école, bibliothèque, etc.)
Libre - parcelle aménagée et libre à la commercialisation
Reserve foncière - parcelle non aménagée et se pouvant être, que ce soit de moyen ou long terme
Friche - bâtiment occupé par le propriétaire sans activité commerciale et sans qu'aucune fonction ne soit d'actualité par le receveur





ZONAGE DU PLU

-  ZONAGE PLU
-  LIMITE DE LA ZAE

STATUT DES PARCELLES EN ZAE

-  VENDEJ 23035 m²
-  COLLECTIFS 29 m²
-  INDICIBLE D'ENTREPRISE
-  LIBRE 4274 m²
-  RESERVE FONCIERE 13538 m²
-  FRÈCHE 8 m²
-  HABITAT



Vende – parcelle vendue et aménagée par une entreprise

Collectifs – toute parcelle utilisée par une collectivité territoriale (commune, EPIC) département pour son usage propre (école, bibliothèque, etc.)

Libre – parcelle aménagée et libre à la commercialisation

Reserve foncière – parcelle non aménagée et se pouvant l'être que sur de longues – long terme

Frèche – bâtiment occupé par le grand public (industrialisation d'une quelconque fonction de service) et peut être par le receveur





ZONAGE DU PLU

[Dotted line] ZONAGE PLU

[Black outline] LIMITE DE LA ZA

STATUT DES PARCELLES EN ZAE

- [Red square] VENDU 0 m²
- [Green square] COLLECTIVITE 54078 m²
- [Purple square] IMMOBILIER D'ENTREPRISE
- [Orange square] LIBRE 0 m²
- [Blue square] RESERVE FONCIERE 0 m²
- [Black square] FRICHE 0 m²
- [Pink square] HABITAT



Vendu - parcelle vendue et aménagée par voie aménagée

Collectivité - toute parcelle utilisée par une collectivité territoriale (commune, EPIC, département) pour son usage propre (bâtiments, services municipaux...)

Libre - parcelle aménagée et libre à la commercialisation

Reserve foncière - parcelle non aménagée et se pouvant l'être que par des moyens à long terme

Friche - bâtiment occupé par le grand public initialement prévu pour une ou plusieurs fonctions ne devant s'y retrouver par le futur





- ZONAGE DU PLU**
- ZONAGE PLU
 - LIMITE DE LA ZAE
- STATUT DES PARCELLES EN ZAE**
- VERDUI 0 m²
 - COLLECTIVITE 0 m²
 - INDUSTRIEL ET ENTREPRISE
 - LIBRE 0 m²
 - RESERVE FONCIERE 53744 m²
 - FRICHE 0 m²
 - HABITAT



Verdui - parcelle verdue et aménagée par voie aménagée
 Collectivité - toute parcelle utilisée par une collectivité territoriale (commune, EPIC, département) pour son usage propre (école, bibliothèque, etc.)
 Libre - parcelle aménagée et libre à la commercialisation
 Réserve foncière - parcelle non aménagée et se pouvant être utilisée à long terme
 Friche - bâtiment occupé par le grand commerce industriel ou autre quelconque fonction ne permettant pas d'être utilisée par le commerce





- ZONAGE DU PLU**
- ZONAGE PLU
 - LIMITE DE LA ZAE
- STATUT DES PARCELLES EN ZAE**
- VENDU : 13841 m²
 - COLLECTIVITE : 0 m²
 - IMMOBILIER D'ENTREPRISE
 - LIBRE : 0 m²
 - RESERVE FONCIERE : 0 m²
 - FRICHE : 0 m²
 - HABITAT



Vendu - parcelle vendue et aménagée par une entreprise
Collectivité - toute parcelle utilisée par une collectivité territoriale (commune, EPIC, département) pour son usage propre (bâtiments, services municipaux...)
Libre - parcelle aménagée et libre à la commercialisation
Réserve foncière - parcelle non aménagée et se pouvant être, que ce soit de moyen ou long terme
Friche - bâtiment occupé par le grand public (institutionnel ou autre) quelconque fonction ne devant être visible par le riverain





- ZONAGE DU PLU**
- ZONAGE PLU
 - LIMITE DE LA ZAE
- STATUT DES PARCELLES EN ZAE**
- VENDREDI 2420 m²
 - COLLECTIVITE 0 m²
 - INDUSTRIEL ET ENTREPRISE
 - LIBRE 0 m²
 - RESERVE FONCIERE 0 m²
 - FRICHE 0 m²
 - HABITAT



Vendredi - parcelle vendue et aménagée par voie aménagée
 Collectivité - toute parcelle utilisée par une collectivité territoriale (commune, EPIC, département) pour son usage propre (bâtiments, services municipaux...)
 Libre - parcelle aménagée et libre à la commercialisation
 Réserve foncière - parcelle non aménagée et se pouvant l'être que par de moyens à long terme
 Friche - bâtiment occupé par le grand public initialement destiné à une quelconque fonction ne servant plus et qui ne peut être réutilisé





- ZONAGE DU PLU**
- ZONAGE PLU
 - LIMITE DE LA ZA
- STATUT DES PARCELLES EN ZAE**
- VENDU 33639 m²
 - COLLECTIVITE 29 m²
 - INDIVIDUEL D'ENTREPRISE
 - LIBRE 8 m²
 - RESERVE FONCIERE 24583 m²
 - FRICHE 8 m²
 - HABITAT



Vendu – parcelle vendue et aménagée par une entreprise
 Collectivité – toute parcelle utilisée par une collectivité territoriale (commune, EPIC, département) pour son usage propre (bâtiments, services municipaux...)
 Libre – parcelle aménagée et libre à la commercialisation
 Réserve foncière – parcelle non aménagée et se pouvant être, que ce soit de moyen ou long terme
 Friche – bâtiment occupé par le grand public (industriel, militaire) dans quelconque location ou vente d'un bâtiment par le propriétaire





ZONAGE DU PLU

ZONAGE PLU

LIMITE DE LA ZA

STATUT DES PARCELLES EN ZAE

VERDIS 32922 m²

COLLECTIVITE 32 m²

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

LIBRE 0 m²

RESERVE FONCIERE 0 m²

FRICHE 0 m²

HABITAT

0 30 60 m



Verdis - parcelles vendues et aménagées par voie aménagée

Collectivité - toute parcelle utilisée par une collectivité territoriale (commune, EPIC, département) pour son usage propre (bâtiments, services municipaux...)

Libre - parcelles aménagées et libres à la commercialisation

Reserve foncière - parcelles non aménagées et ne pouvant l'être que par des moyens à long terme

Friche - bâtiment occupé pour lequel aucune initiative constructive d'une quelconque fonction ne semble d'être visible par le receveur



ZONAGE DU PLU

ZONAGE PLU

LIMITE DE LA ZA

STATUT DES PARCELLES EN ZAE

VERDIS 8524 m²

COLLECTIVITE 214 m²

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

LIBRE 3287 m²

RESERVE FONCIERE 268 m²

FRICHE 8 m²

HABITAT



Verdis - parcelle vendue et aménagée par une entreprise

Collectivité - toute parcelle utilisée par une collectivité territoriale (commune, EPIC, département) pour son usage propre (bâtiments, services municipaux...)

Libre - parcelle aménagée et libre à la commercialisation

Reserve foncière - parcelle non aménagée et se pouvant l'être que par des moyens à long terme

Friche - bâtiment occupé pour lequel aucune information relative à une quelconque location ou vente n'est visible par le receveur



ZONAGE DU PLU

ZONAGE PLU

LIMITE DE LA ZA

STATUT DES PARCELLES EN ZAE

VENDU 0 m²

COLLECTIVITE 0 m²

INDIVIDUEL D'ENTREPRISE

LIBRE 0 m²

RESERVE FONCIERE 18700 m²

FRICHE 0 m²

HABITAT

0 100 200 m



Vendu - parcelle vendue et aménagée par son aménageur

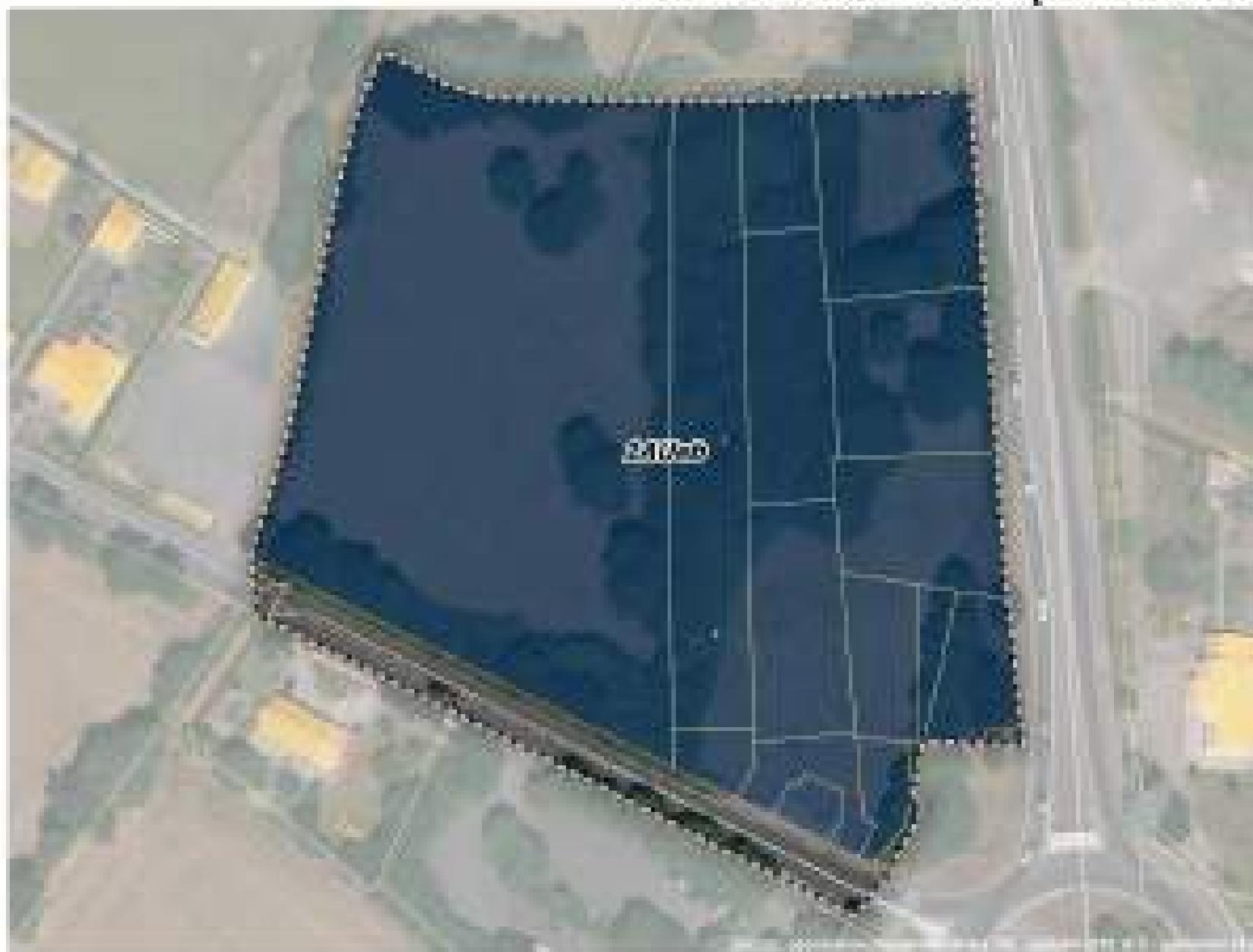
Collectivité - toute parcelle utilisée par une collectivité territoriale (commune, EPIC, département) pour son usage propre (bâtiments, services municipaux...)

Libre - parcelle aménagée et libre à la commercialisation

Reserve foncière - parcelle non aménagée et ne pouvant l'être que par des moyens à long terme

Friche - bâtiment occupé pour lequel aucune infrastructure d'une quelconque fonction ne semble d'être visible par le receveur





ZONAGE DU PLU

ZONAGE PLU

LIMITE DE LA ZA

STATUT DES PARCELLES EN ZAE

VIDEJ 0 m²

COLLECTIVITE 0 m²

INDUSTRIEL ET ENTREPRISE

LIBRE 0 m²

RESERVE FONCIERE 16200 m²

PRACHE 0 m²

HABITAT

0 20 40 m



Videj - parcelle vacante et aménagée par voie aménagée

Collectivité - toute parcelle utilisée par une collectivité territoriale (commune, EPIC, département) pour son usage propre (voirie, écoles, services municipaux...)

Libre - parcelle aménagée et libre à la commercialisation

Reserve foncière - parcelle non aménagée et se pouvant être utilisée à moyen - long terme

Prache - bâtiment occupé pour usage d'activité industrielle d'une quelconque location ou usage d'usage agricole par le propriétaire



ZONAGE DU PLU

ZONAGE PLU

LIMITE DE LA ZA

STATUT DES PARCELLES EN ZAE

VENDU 0 m²

COLLECTIVITE 0 m²

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

LIBRE 0 m²

RESERVE FONCIERE 20066 m²

FRICHE 0 m²

HABITAT



Vendu - parcelle vendue et aménagée par une entreprise

Collectivité - toute parcelle utilisée par une collectivité territoriale (commune, EPIC, département) pour son usage propre (bâtiments, services municipaux...)

Libre - parcelle aménagée et libre à la commercialisation

Réserves foncières - parcelles non aménagées et se pouvant l'être que sur de longues -longues années

Friches - bâtiment occupé pour lequel aucune infrastructure d'une quelconque fonction ne semble d'être visible par le receveur



ZONAGE DU PLU

ZONAGE PLU

LIMITE DE LA ZA

STATUT DES PARCELLES EN ZAE

VENDU 338 m²

COLLECTIVITE 334 m²

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

LIBRE 349 m²

RESERVE FONCIERE 0 m²

FRICHE 0 m²

HABITAT

0 20 40 m



Vendu - parcelle vendue et aménagée par une entreprise

Collectivité - toute parcelle utilisée par une collectivité territoriale (commune, EPIC, département) pour son usage propre (bâtiments, services municipaux...)

Libre - parcelle aménagée et libre à la commercialisation

Réserve foncière - parcelle non aménagée et ne pouvant l'être que par le moyen d'ouvrages

Friche - bâtiment occupé par le propriétaire sans activité commerciale et sans qu'aucune fonction ne soit d'actualité par le receveur





ZONAGE DU PLU

ZONAGE PLU

LIMITE DE LA ZA

STATUT DES PARCELLES EN ZAE

VENDU 37532 m²

COLLECTIVITE 0 m²

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

LIBRE 0 m²

RESERVE FONCIERE 0 m²

FRICHE 0 m²

HABITAT

0 30 60 m



Vendu - parcelle vendue et aménagée par voie aménagée

Collectivité - toute parcelle utilisée par une collectivité territoriale (commune, EPIC, département) pour son usage propre (bâtiments, services municipaux...)

Libre - parcelle aménagée et libre à la commercialisation

Reserve foncière - parcelle non aménagée et se pouvant être, que ce soit de moyen ou long terme

Friche - bâtiment occupé pour lequel aucune infrastructure d'une quelconque fonction ne semble d'être visible par le receveur



ZONAGE DU PLU

□ ZONAGE PLU

□ LIMITE DE LA ZA

STATUT DES PARCELLES EN ZAE

■ VENDU 3887 m²

■ COLLECTIVITE 2427 m²

■ INDIVIDUEL D'ENTREPRISE

■ LIBRE 0 m²

■ RESERVE FONCIERE 0 m²

■ FRICHE 0 m²

■ HABITAT

0 60 120 m



Vendu - parcelle vendue et aménagée par une entreprise

Collectivité - toute parcelle utilisée par une collectivité territoriale (commune, EPIC, département) pour son usage propre (bâtiments, services municipaux...)

Libre - parcelle aménagée et libre à la commercialisation

Réserves foncières - parcelles non aménagées et ne pouvant l'être que par des moyens à long terme

Friches - bâtiment occupé par un legs d'une industrie relative à une quelconque fonction de service d'intérêt public par le receveur



ZONAGE DU PLU

ZONAGE PLU

LIMITE DE LA ZA

STATUT DES PARCELLES EN ZAE

VENDU 28062 m²

COLLECTIVITE 0 m²

INDIVIDUEL D'ENTREPRISE

LIBRE 5085 m²

RESERVE FONCIERE 7700 m²

FRICHE 0 m²

HABITAT

0 70 140 m



Vendu - parcelle vendue et aménagée par une entreprise

Collectivité - toute parcelle utilisée par une collectivité territoriale (commune, EPIC, département) pour son usage propre (voir infra, article municipal...)

Libre - parcelle aménagée et libre à la commercialisation

Réserve foncière - parcelle non aménagée et se pouvant l'être que sur de longues -long terme

Friche - bâtiment occupé pour lequel aucune information relative à une quelconque location ou vente n'est visible par le receveur



ZONAGE DU PLU

ZONAGE PLU

LIMITE DE LA ZA

STATUT DES PARCELLES EN ZAE

VENDU 3387 m²

COLLECTIVITE 4326 m²

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

LIBRE 807 m²

RESERVE FONCIERE 0 m²

FRICHE 0 m²

HABITAT

0 10 140 m



Vendu - parcelle vendue et aménagée par une entreprise

Collectivité - toute parcelle utilisée par une collectivité territoriale (commune, EPIC, département) pour son usage propre (bâtiments, services municipaux...)

Libre - parcelle aménagée et libre à la commercialisation

Reserve foncière - parcelle non aménagée et se pouvant être utilisée à moyen ou long terme

Friche - bâtiment occupé par l'Etat, déclassé industriellement et sans quelconque fonction ou usage d'usage visible par le receveur



ZONAGE DU PLU

--- ZONAGE PLU

▭ LIMITE DE LA ZA

STATUT DES PARCELLES EN ZAE

- VENTE 14520 m²
- COLLECTIVITE 0 m²
- INDICIBLE D'ENTREPRISE
- LIBRE 4025 m²
- RESERVE FONCIERE 0 m²
- FRÈCHE 0 m²
- HABITAT



Vente - parcelle vendue et aménagée par une entreprise

Collectivité - toute parcelle utilisée par une collectivité territoriale (commune, EPIC, département) pour son usage propre (bâtiments, services municipaux...)

Libre - parcelle aménagée et libre à la commercialisation

Reserve foncière - parcelle non aménagée et se pouvant être utilisée à moyen ou long terme

Frèche - bâtiment occupé par le grand public (industriel, administratif) dans des zones d'activité ou dans des zones d'habitat individuel





ZONAGE DU PLU

ZONAGE PLU

LIMITE DE LA ZA

STATUT DES PARCELLES EN ZAE

VENDU 12851 m²

COLLECTIVITE 0 m²

INDIVIDUEL D'ENTREPRISE

LIBRE 33380 m²

RESERVE FONCIERE 33660 m²

FRICHE 0 m²

HABITAT

0 60 120 m



Vendu - parcelle vendue et aménagée par une entreprise

Collectivité - toute parcelle utilisée par une collectivité territoriale (commune, EPIC, département) pour son usage propre (bâtiments, services municipaux...)

Libre - parcelle aménagée et libre à la commercialisation

Réserves foncières - parcelles non aménagées et ne pouvant l'être que par des moyens à long terme

Friches - bâtiment occupé pour lequel aucune infrastructure d'usage quelconque (toiture ou terrain) ne semble d'être visible par le receveur





ZONAGE DU PLU

ZONAGE PLU

LIMITE DE LA ZA

STATUT DES PARCELLES EN ZAE

VENDU 38135 m²

COLLECTIVITE 0 m²

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

LIBRE 0 m²

RESERVE FONCIERE 6650 m²

FRICHE 0 m²

HABITAT

0 40 80 m



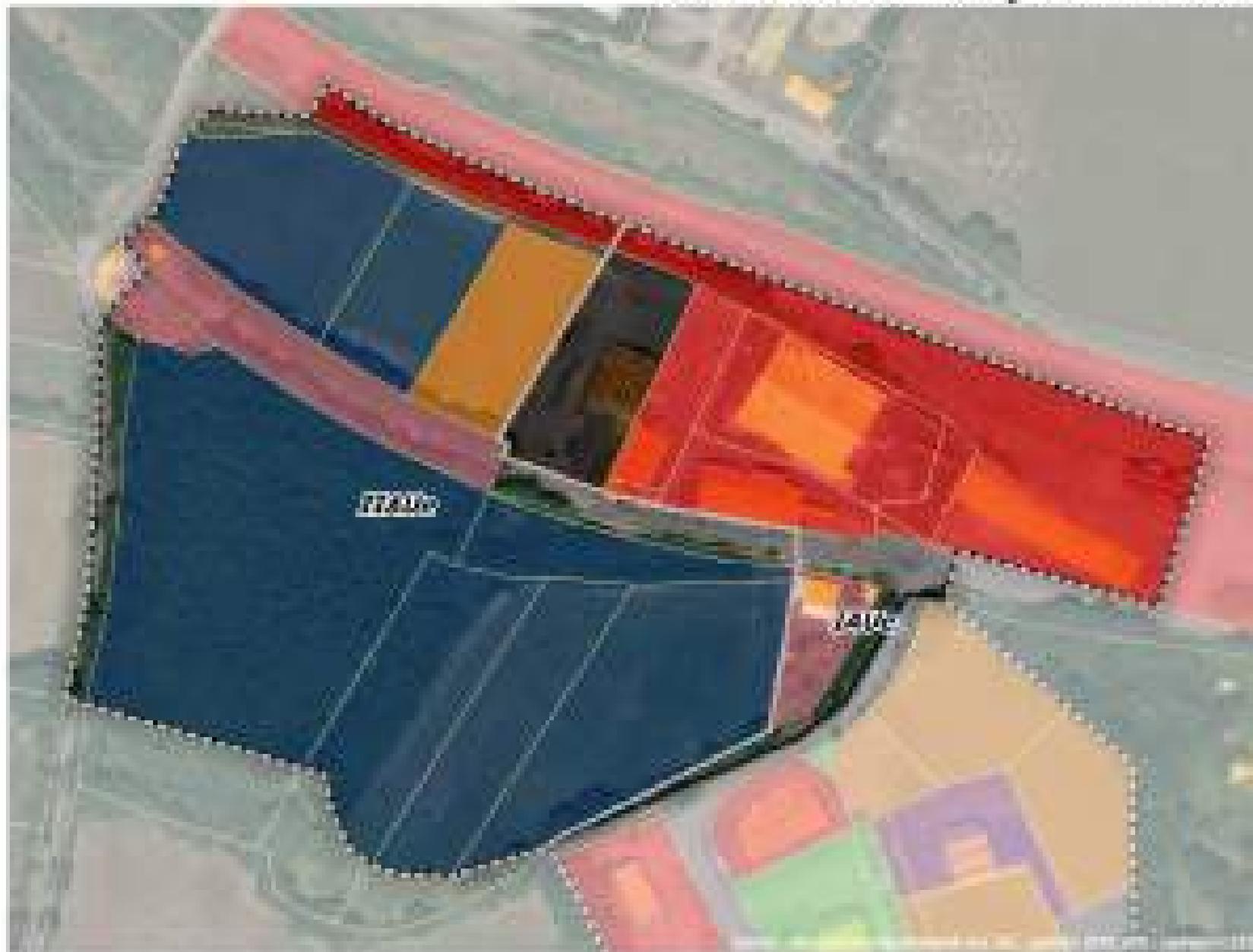
Vendu - parcelle vendue et aménagée par une entreprise

Collectivité - toute parcelle utilisée par une collectivité territoriale (commune, EPIC, département) pour son usage propre (bâtiments, services municipaux...)

Libre - parcelle aménagée et libre à la commercialisation

Réserves foncières - parcelles non aménagées et ne pouvant l'être que par des moyens à long terme

Friches - bâtiment occupé pour lequel aucune initiative constructive d'une quelconque fonction ne semble d'être visible par le propriétaire



ZONAGE DU PLU

ZONAGE PLU

LIMITE DE LA ZA

STATUT DES PARCELLES EN ZAE

- VENDU 18168 m²
- COLLECTIVE 0 m²
- INDIVIDUEL D'ENTREPRISE
- LIBRE 2541 m²
- RESERVE FONCIERE 24268 m²
- FRICHE 3088 m²
- HABITAT



Vendu - parcelle vendue et aménagée par son acquéreur

Collective - toute parcelle utilisée par une collectivité territoriale (commune, EPIC) appartenant pour son usage propre (bâtiments, services municipaux...)

Libre - parcelle aménagée et libre à la commercialisation

Reserve foncière - parcelle non aménagée et ne pouvant l'être que sur de longues et longues années

Friche - bâtiment occupé pour usage d'activité industrielle d'une quelconque fonction ou terrain d'usage agricole par le propriétaire



ZONAGE DU PLU

ZONAGE PLU

LIMITE DE LA ZA

STATUT DES PARCELLES EN ZAE

VENDU 8528 m²

COLLECTIVITE 2140 m²

INDIVIDUEL D'ENTREPRISE

LIBRE 7561 m²

RESERVE FONCIERE 0 m²

FRICHE 0 m²

HABITAT

0 30 60 m



Vendu - parcelle vendue et aménagée par voie aménagée

Collectivité - toute parcelle utilisée par une collectivité territoriale (commune, EPIC, département) pour son usage propre (école, lycée, stades municipaux...)

Libre - parcelle aménagée et libre à la commercialisation

Réserves foncières - parcelle non aménagée et se pouvant l'être que par des moyens à long terme

Friche - bâtiment incorporé pour lequel aucune infrastructure relative à une quelconque fonction ne semble d'être visible par le receveur





ZONAGE DU PLU

ZONAGE PLU

LIMITE DE LA ZA

STATUT DES PARCELLES EN ZAE

VENDU 32607 m²

COLLECTIVITE 178 m²

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

LIBRE 8 m²

RESERVE FONCIERE 28073 m²

FRICHE 8 m²

HABITAT



Vendu - parcelle vendue et aménagée par voie aménagée

Collectivité - toute parcelle utilisée par une collectivité territoriale (commune, EPIC, département) pour son usage propre (école, bibliothèque, etc.)

Libre - parcelle aménagée et libre à la commercialisation

Reserve foncière - parcelle non aménagée et se pouvant être utilisée à moyen - long terme

Friche - bâtiment occupé par le propriétaire mais inutilisable depuis plusieurs années ou dont l'usage est incompatible avec le zonage



ZONAGE DU PLU

ZONAGE PLU

LIMITE DE LA ZA

STATUT DES PARCELLES EN ZAE

VERDIS 34888 m²

COLLECTIFS 38 m²

INDICIBLE D'ENTREPRISE

LIBRES 2755 m²

RESERVE FONCIERE 0 m²

FICHE 8 m²

HABITAT

0 40 80 m



Verdis - parcelles vertes et aménagés par voie aménagée

Collectifs - toute parcelle utilisée par une collectivité territoriale (commune, EPIC, département) pour son usage propre (école, bibliothèque, ...)

Libres - parcelles aménagées et libres à la commercialisation

Réserves foncières - parcelles non aménagées et ne pouvant l'être que par des moyens à long terme

Fiches - bâtiment occupé pour lequel aucune information relative à une quelconque location ou vente n'est visible par le receveur



- ZONAGE DU PLU**
- ZONAGE PLU
 - LIMITE DE LA ZA
- STATUT DES PARCELLES EN ZAE**
- VENDU 38113 m²
 - COLLECTIVITE 0 m²
 - IMMOBILIER D'ENTREPRISE
 - LIBRE 0 m²
 - RESERVE FONCIERE 0 m²
 - FRICHE 0 m²
 - HABITAT



Vendu - parcelle vendue et aménagée par voie aménagée

Collectivité - toute parcelle utilisée par une collectivité territoriale (commune, EPIC) département ou par son usage privé (école, lycée, stades municipaux...)

Libre - parcelle aménagée et libre à la commercialisation

Reserve foncière - parcelle non aménagée et se pouvant être, que ce soit de moyen - long terme

Friche - bâtiment occupé par le grand public institutionnel ou une quelconque fonction de service d'intérêt public par le territoire





- ZONAGE DU PLU**
-  ZONAGE PLU
 -  LIMITE DE LA ZA
- STATUT DES PARCELLES EN ZAE**
-  VENDU 0 m²
 -  COLLECTIVITE 0 m²
 -  INDICIELLER D'ENTREPRISE
 -  LIBRE 0 m²
 -  RESERVE FONCIERE 730 m²
 -  FRICHE 0 m²
 -  HABITAT



Vendu - parcelle vendue et aménagée par une entreprise
 Collectivité - toute parcelle utilisée par une collectivité territoriale (commune, EPIC, département) pour son usage propre (voirie, écoles, services municipaux...)
 Libre - parcelle aménagée et libre à la commercialisation
 Réserve foncière - parcelle non aménagée et se pouvant l'être que par des moyens à long terme
 Friche - bâtiment inoccupé pour lequel aucune infrastructure d'une quelconque fonction ne semble d'être visible par le receveur





- ZONAGE DU PLU**
- ZONAGE PLU
 - LIMITE DE LA ZA
- STATUT DES PARCELLES EN ZAE**
- VENDU: 4318 m²
 - COLLECTIVITE: 0 m²
 - INDIVIDUEL D'ENTREPRISE
 - LIBRE: 3740 m²
 - RESERVE FONCIERE: 0 m²
 - FRICHE: 0 m²
 - HABITAT



Vendu - parcelle vendue et aménagée par voie aménagée
Collectivité - toute parcelle utilisée par une collectivité territoriale (commune, EPIC, département) pour son usage propre (bâtiments, services municipaux...)
Libre - parcelle aménagée et libre à la commercialisation
Réserves foncières - parcelles non aménagées et se pouvant être, que ce soit de moyen ou long terme
Friches - bâtiment inoccupé pour lequel aucune initiative constructive d'une quelconque fonction ne semble d'être visible par le receveur





ZONAGE DU PLU

ZONAGE PLU

LIMITE DE LA ZA

STATUT DES PARCELLES EN ZAE

VENDU 15243 m²

COLLECTIVITE 0 m²

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

LIBRE 25429 m²

RESERVE FONCIERE 0 m²

FRICHE 0 m²

HABITAT

0 40 80 m



Vendu - parcelle vendue et aménagée par voie aménagée

Collectivité - toute parcelle utilisée par une collectivité territoriale (commune, EPIC, département) pour son usage propre (école, lycée, stades municipaux...)

Libre - parcelle aménagée et libre à la commercialisation

Reserve foncière - parcelle non aménagée et se pouvant être, que ce soit de moyen ou long terme

Friche - bâtiment occupé pour lequel aucune intention relative à une quelconque fonction de vente n'est visible par le receveur





ZONAGE DU PLU

ZONAGE PLU

LIMITE DE LA ZA

STATUT DES PARCELLES EN ZAE

VENDU 63823 m²

COLLECTIVITE 5433 m²

INDICIBLE D'ENTREPRISE

LIBRE 10904 m²

RESERVE FONCIERE 0 m²

FRICHE 15717 m²

HABITAT

0 200 400 m



Vendu - parcelle vendue et aménagée par une entreprise

Collectivité - toute parcelle utilisée par une collectivité territoriale (commune, EPIC, département) pour son usage propre (bâtiments, services municipaux...)

Libre - parcelle aménagée et libre à la commercialisation

Reserve foncière - parcelle non aménagée et ne pouvant être que un ou deux logements - long terme

Friche - bâtiment occupé par un usage d'activité industrielle d'une quelconque fonction ou terrain d'usage agricole par le propriétaire



ZONAGE DU PLU

ZONAGE PLU

LIMITE DE LA ZA

STATUT DES PARCELLES EN ZAE

VENDU 34521 m²

COLLECTIVITE 18688 m²

INDIVIDUEL D'ENTREPRISE

LIBRE 0 m²

RESERVE FONCIERE 0 m²

FRICHE 1213 m²

HABITAT

0 100 200 m



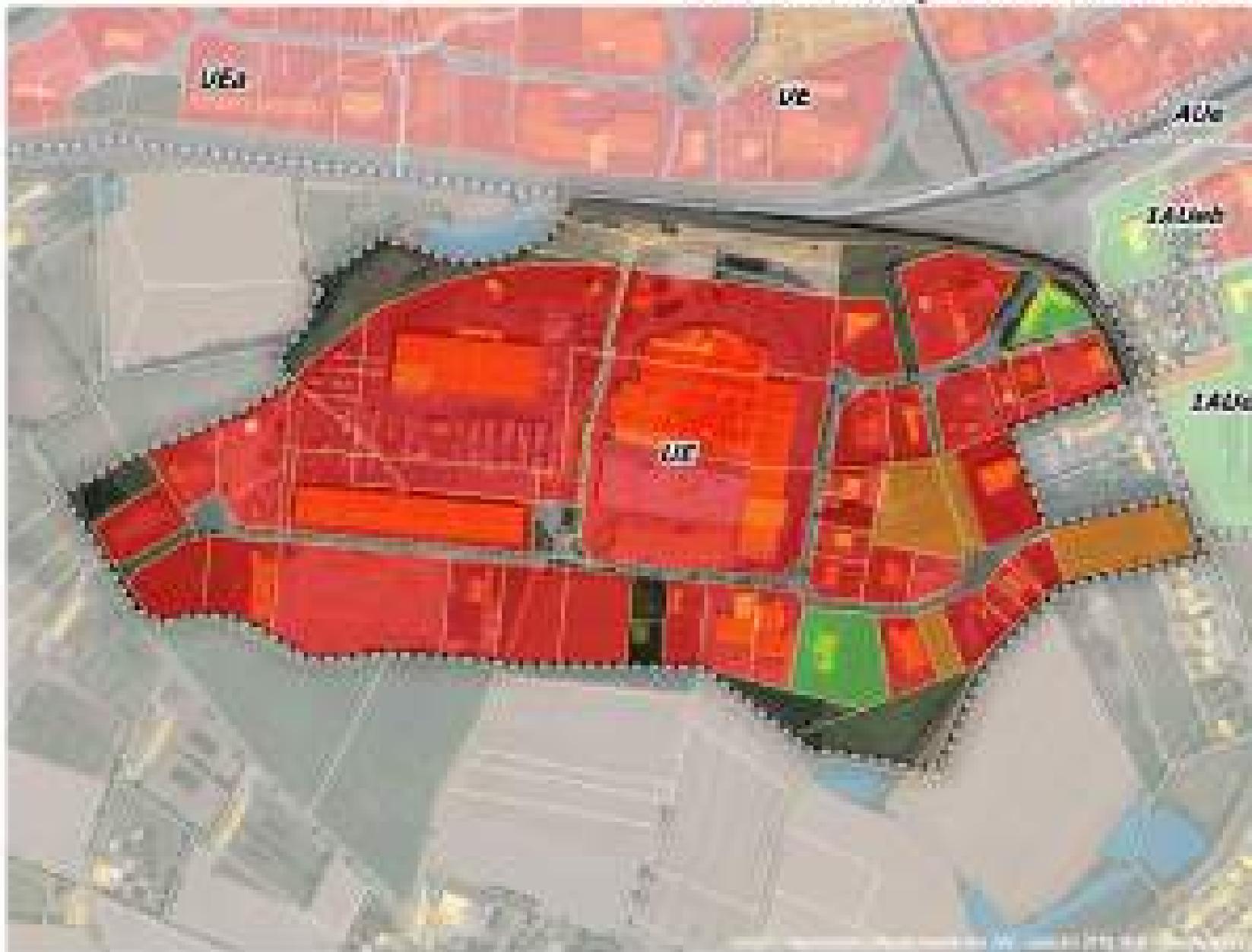
Vendu - parcelle vendue et aménagée par voie aménagée

Collectivité - toute parcelle utilisée par une collectivité territoriale (commune, EPIC, département) pour son usage propre (bâtiments, services municipaux...)

Libre - parcelle aménagée et libre à la commercialisation

Réserves foncières - parcelles non aménagées et ne pouvant l'être que par des moyens à long terme

Friches - Bâtiment occupé par un locataire industriel/commercial d'une quelconque fonction ne devant être réutilisé que de manière



ZONAGE DU PLU

□ ZONAGE PLU

□ LIMITE DE LA ZA

STATUT DES PARCELLES EN ZAE

■ VERDUI 32810 m²

■ COLLECTIVITE 13454 m²

■ IMMOBILIER D'ENTREPRISE

■ LIBRE 2259 m²

■ RESERVE FONCIERE 0 m²

■ FRICHE 3241 m²

■ HABITAT

0 100 200 m



Verdoyant - parcelles verdoyantes et aménagées par voie agricole

Collectivité - toute parcelle utilisée par une collectivité territoriale (commune, EPIC, département) pour son usage propre (école, stade, municipalité...)

Libre - parcelles aménagées et libres à la commercialisation

Réserve foncière - parcelles non aménagées et ne pouvant l'être que par des moyens à long terme

Friche - bâtiment occupé pour lequel aucune infrastructure d'une quelconque fonction ne semble d'être visible par le receveur





ZONAGE DU PLU

ZONAGE PLU

LIMITE DE LA ZA

STATUT DES PARCELLES EN ZAE

VENDU 38824 m²

COLLECTIVITE 37226 m²

INDIVIDUEL D'ENTREPRISE

LIBRE 20824 m²

RESERVE FONCIERE 0 m²

FRICHE 0 m²

HABITAT

0 200 400 m



Vendu - parcelle vendue et aménagée par une entreprise

Collectivité - toute parcelle utilisée par une collectivité territoriale (commune, EPIC, département) pour son usage propre (bâtiments, services municipaux...)

Libre - parcelle aménagée et libre à la commercialisation

Réserves foncières - parcelles non aménagées et se pouvant être, que ce soit de moyen ou long terme

Friches - bâtiment inoccupé pour lequel aucune intervention relative à une quelconque fonction ne semble d'être visible par le receveur



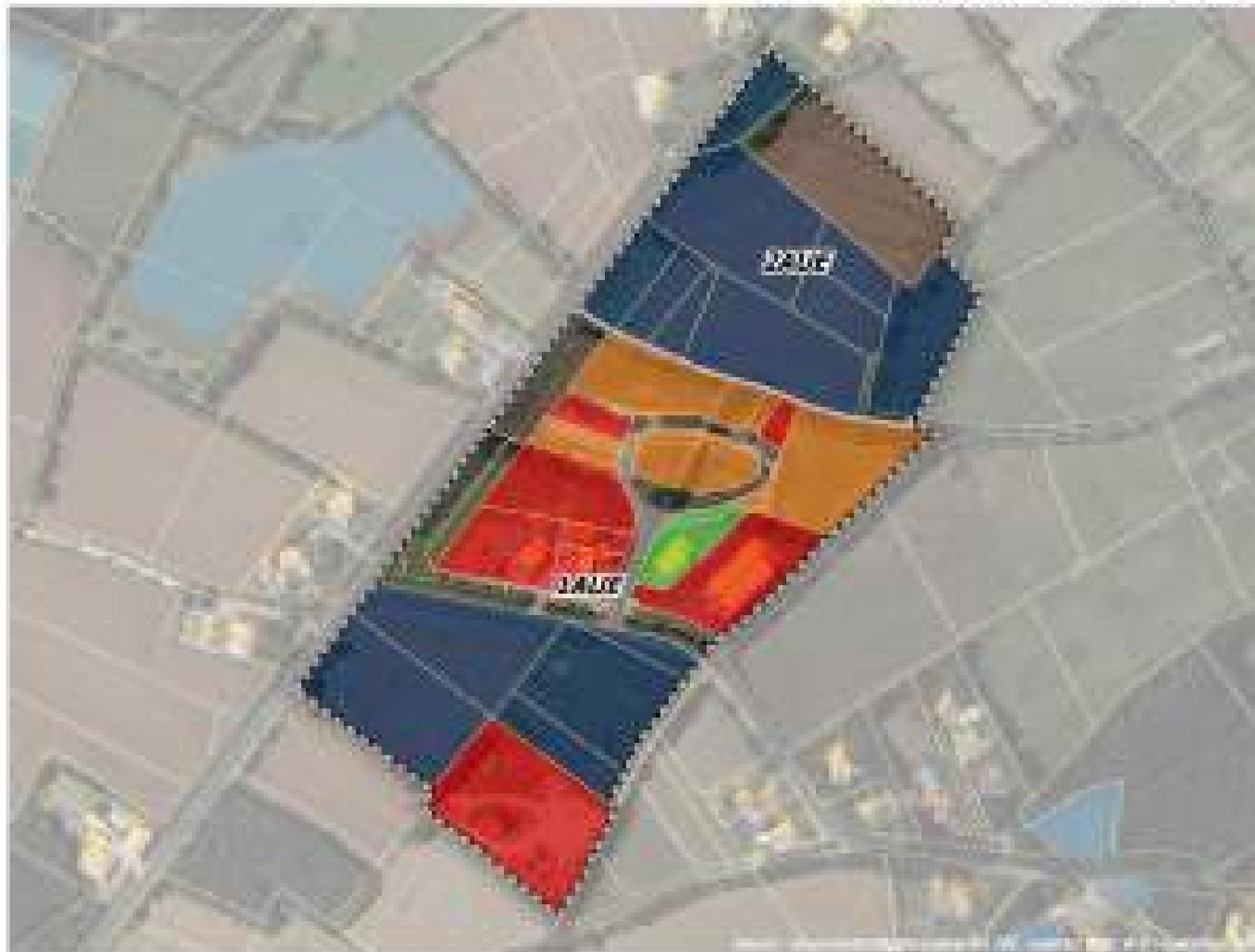


- ZONAGE DU PLU**
- ZONAGE PLU
 - LIMITE DE LA ZAE
- STATUT DES PARCELLES EN ZAE**
- VERTICJ 0 m²
 - COLLECTIVITE 0 m²
 - INDIVIDUEL DE ENTREPRISE
 - LIBRE 0 m²
 - RESERVE FONCIERE 14765 m²
 - FRICHE 0 m²
 - HABITAT



Verticj - parcelle verticalement aménagée par voie aménagée
 Collectivité - toute parcelle utilisée par une collectivité territoriale (commune, EPIC, département) pour son usage propre (école, bibliothèque, etc.)
 Libre - parcelle aménagée et libre à la commercialisation
 Réserve foncière - parcelle non aménagée et se pouvant être utilisée à moyen ou long terme
 Friche - bâtiment occupé par le propriétaire mais inutilisable d'une quelconque façon ou dont il est visible par le voisinage





ZONAGE DU PLU

ZONAGE PLU

LIMITE DE LA ZA

STATUT DES PARCELLES EN ZAE

VENDU 23538 m²

COLLECTIVITE 2691 m²

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

LIBRE 14894 m²

RESERVE FONCIERE 49837 m²

FRICHE 8 m²

HABITAT

0 50 100 m



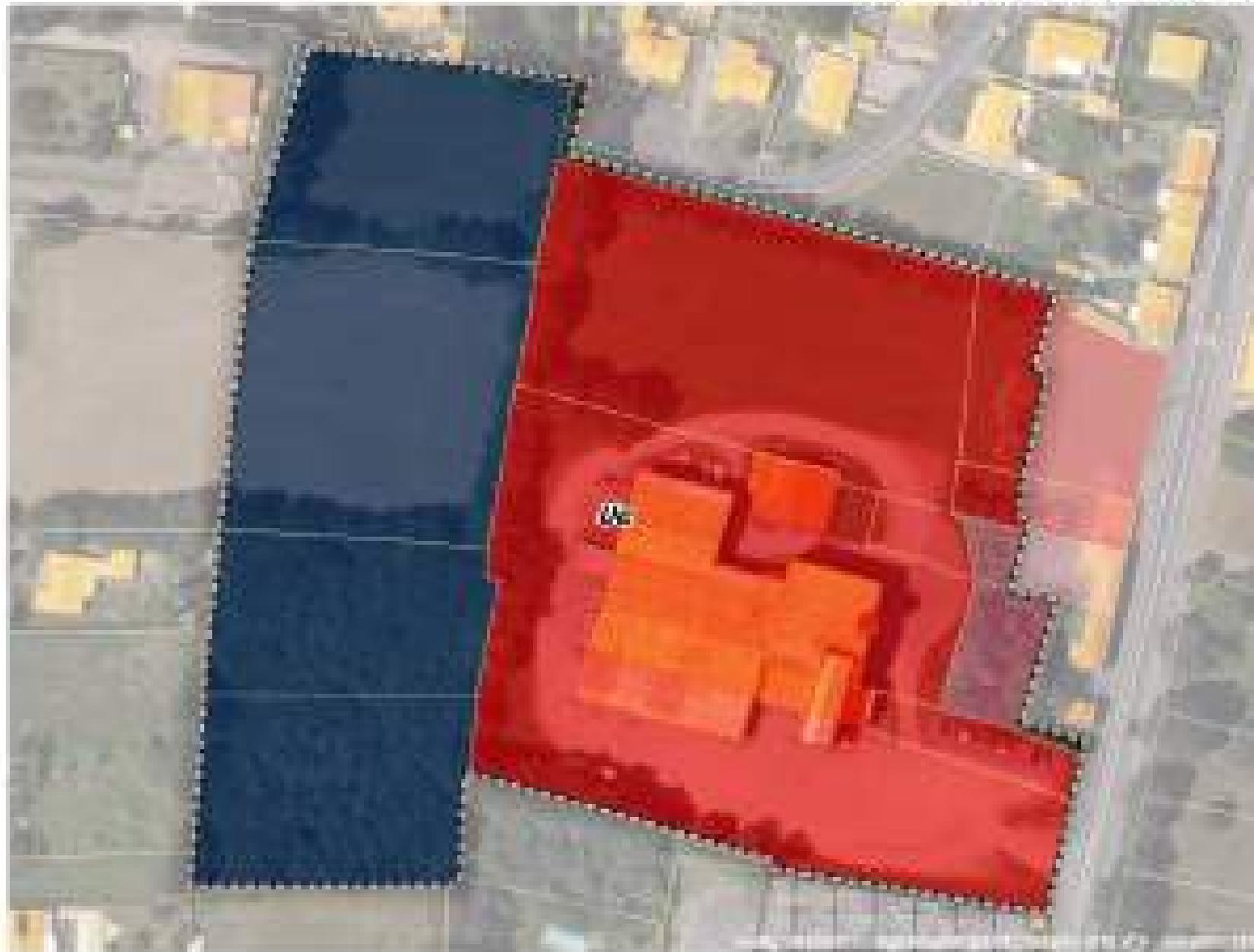
Vendu - parcelle vendue et aménagée par une entreprise

Collectivité - toute parcelle utilisée par une collectivité territoriale (commune, EPIC, département) pour son usage propre (voirie, écoles, services municipaux...)

Libre - parcelle aménagée et libre à la commercialisation

Réserves foncières - parcelles non aménagées et se pouvant l'être que sur de longues -longues- années

Friche - bâtiment occupé pour lequel aucune infrastructure relative à une quelconque fonction ne semble d'être visible par le visiteur



ZONAGE DU PLU

ZONAGE PLU

LIMITE DE LA ZAE

STATUT DES PARCELLES EN ZAE

VENDÉ 18998 m²

COLLECTIVITÉ 0 m²

INDUSTRIEL D'ENTREPRISE

LIBRE 0 m²

RÉSERVE FONCIÈRE 13668 m²

FRICHE 0 m²

HABITAT

0 30 60 m



Vendé - parcelle vendue et aménagée par voie aménagée

Collectivité - toute parcelle utilisée par une collectivité territoriale (commune, EPIC, département) pour son usage propre (école, stade, municipalité...)

Libre - parcelle aménagée et libre à la commercialisation

Réserve foncière - parcelle non aménagée et se pouvant l'être que par des moyens à long terme

Friche - bâtiment occupé pour lequel aucune infrastructure d'une quelconque fonction ne semble d'être visible par le receveur



ZONAGE DU PLU

--- ZONAGE PLU

▬ LIMITE DE LA ZA

STATUT DES PARCELLES EN ZAE

■ VENDU 68535 m²

■ COLLECTIVITE 4678 m²

■ INDIVISUEL D'ENTREPRISE

■ LIBRE 10291 m²

■ RESERVE FONCIERE 64007 m²

■ FRICHE 8 m²

■ HABITAT



Vendu - parcelle vendue et aménagée par une entreprise

Collectivité - toute parcelle utilisée par une collectivité territoriale (commune, EPIC, département) pour son usage propre (bâtiments, services municipaux...)

Libre - parcelle aménagée et libre à la commercialisation

Réserve foncière - parcelle non aménagée et ne pouvant l'être que par des moyens à long terme

Friches - bâtiment occupé pour usage agricole ou industriel d'une quinzaine d'années ou plus et qui n'est plus utilisé par le propriétaire



ZONAGE DU PLU

ZONAGE PLU

LIMITE DE LA ZA

STATUT DES PARCELLES EN ZAE

VENDU 68457 m²

COLLECTIVITE 29 m²

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

LIBRE 5204 m²

RESERVE FONCIERE 48333 m²

FRICHE 8 m²

HABITAT

0 70 140 m



Vendu - parcelle vendue et aménagée par une entreprise

Collectivité - toute parcelle utilisée par une collectivité territoriale (commune, EPIC, département) pour son usage propre (bâtis, espaces, services municipaux...)

Libre - parcelle aménagée et libre à la commercialisation

Réserves foncières - parcelles non aménagées et se pouvant l'être que sur de longues -longs termes

Friches - Bâtiment inoccupé pour lequel aucune infrastructure d'une quelconque fonction ne semble d'être visible par le receveur



ZONAGE DU PLU

ZONAGE PLU

LIMITE DE LA ZA

STATUT DES PARCELLES EN ZAE

VENDU 0 m²

COLLECTIVE 0 m²

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

LIBRE 0 m²

RESERVE FONCIERE 240786 m²

FRICHE 0 m²

HABITAT

0 100 200 m



Vendu - parcelle vendue et aménagée par une entreprise

Collective - toute parcelle utilisée par une collectivité territoriale (commune, EPIC, département) pour son usage propre (voir infra, article municipal...)

Libre - parcelle aménagée et libre à la commercialisation

Reserve foncière - parcelle non aménagée et se pouvant être, que ce soit de moyen ou long terme

Friche - bâtiment occupé par le grand public (industriel, scolaire, sportif) ou autre quelconque fonction de service d'intérêt public par le territoire



ZONAGE DU PLU

ZONAGE PLU

LIMITE DE LA ZA

STATUT DES PARCELLES EN ZAE

VERDU: 0 m²

COLLECTIVITE: 0 m²

INDIVIDUEL D'ENTREPRISE

LIBRE: 0 m²

RESERVE FONCIERE: 19703 m²

FRICHE: 0 m²

HABITAT

0 30 60 m



Verdu - parcelle verdue et aménagée par voie aménagée

Collectivité - toute parcelle utilisée par une collectivité territoriale (commune, EPIC, département) pour son usage propre (parking, aires d'aménagement...)

Libre - parcelle aménagée et libre à la commercialisation

Reserve foncière - parcelle non aménagée et se pouvant être, que ce soit de moyen ou long terme

Friche - bâtiment occupé pour usage agricole industriel ou autre quelconque fonction ne permettant pas d'être visible par le receveur





ZONAGE DU PLU

ZONAGE PLU

LIMITE DE LA ZAE

STATUT DES PARCELLES EN ZAE

 VERDOYANT 8803 m²

 COLLECTIVITÉ 0 m²

INDICIBLEUR D'ENTREPRISE

 LIBRE 3051 m²

 RÉSERVE FONCIÈRE 0 m²

 FRICHE 0 m²

HABITAT

0 20 40 m



Verdoyant - parcelles verdoyantes et aménagées par voie aménagée

Collectivité - toute parcelle utilisée par une collectivité territoriale (commune, EPIC, département) pour son usage propre (bâtiments, services municipaux...)

Libre - parcelles aménagées et libres à la commercialisation

Réserve foncière - parcelles non aménagées et ne pouvant l'être que par des moyens à long terme

Friche - bâtiment occupé par un usage déclassé ou abandonné et dont l'usage d'origine n'est plus réalisable par le propriétaire



ZONAGE DU PLU

ZONAGE PLU

LIMITE DE LA ZA

STATUT DES PARCELLES EN ZAE

VERDUJ 6578 m²

COLLECTIVITE 0 m²

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

LIBRE 0 m²

RESERVE FONCIERE 0 m²

FRICHE 5150 m²

HABITAT

0 30 45 m



Verduj - parcelle verte et aménagée par une entreprise

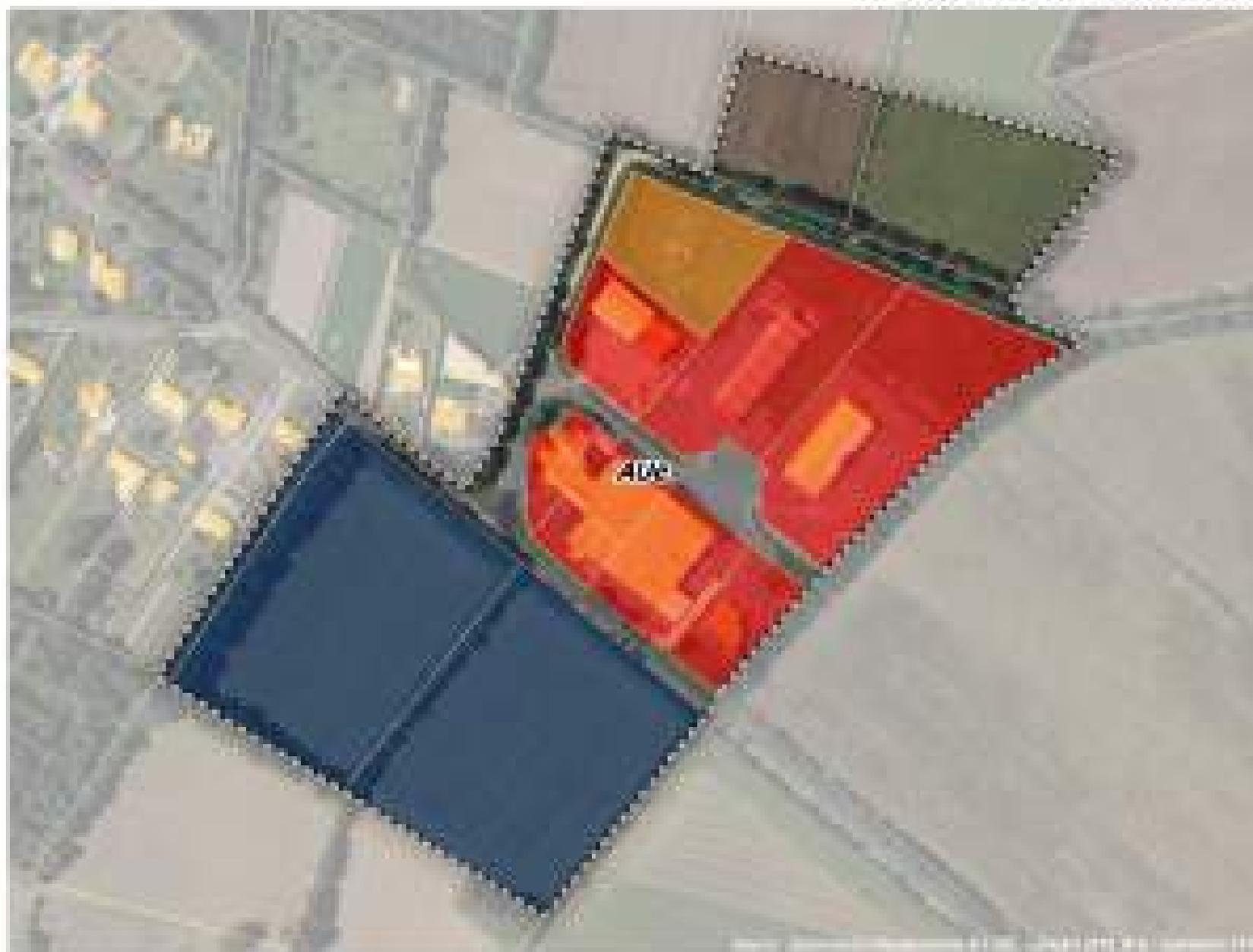
Collectivité - toute parcelle utilisée par une collectivité territoriale (commune, EPIC, département) pour son usage propre (bâtiments, services municipaux...)

Libre - parcelle aménagée et libre à la commercialisation

Reserve foncière - parcelle non aménagée et ne pouvant l'être que par des moyens à long terme

Friche - bâtiment occupé par le grand public mais inutilisable dans certaines fonctions ou dont il est difficile par le récupérer





ZONAGE DU PLU

--- ZONAGE PLU

▬ LIMITE DE LA ZAE

STATUT DES PARCELLES EN ZAE

■ VENTE 26000 m²

■ COLLECTIVITE 0 m²

■ INDIVIDUEL D'ENTREPRISE

■ LIBRE 3000 m²

■ RESERVE FONCIERE 26700 m²

■ FRICHE 0 m²

■ HABITAT



Vente - parcelle vendue et aménagée par une entreprise

Collectivité - toute parcelle utilisée par une collectivité territoriale (commune, EPIC, département) pour son usage propre (école, lycée, stades municipaux...)

Libre - parcelle aménagée et libre à la commercialisation

Réservé foncière - parcelle non aménagée et se pouvant être, que ce soit de moyen ou long terme

Friche - bâtiment occupé par le grand public mais inutilisable d'une quelconque façon ou terrain d'usage agricole qui n'est pas exploité



ZONAGE DU PLU

ZONAGE PLU

LIMITE DE LA ZA

STATUT DES PARCELLES EN ZAE

VENDEJ 1808 m²

COLLECTIVITE 0 m²

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

LIBRE 0 m²

RESERVE FONCIERE 5896 m²

FRICHE 0 m²

HABITAT

0 20 40 m



Vendej - parcelle vendue et aménagée par voie aménagée

Collectivité - toute parcelle utilisée par une collectivité territoriale (commune, EPIC, département) pour son usage propre (bâtis, espaces, services municipaux...)

Libre - parcelle aménagée et libre à la commercialisation

Reserve foncière - parcelle non aménagée et se pouvant l'être que par des moyens à long terme

Friche - bâtiment occupé par un usage déclassé ou abandonné d'une quelconque fonction ou usage et qui n'est plus utilisable par le receveur



ZONAGE DU PLU

ZONAGE PLU

LIMITE DE LA ZA

STATUT DES PARCELLES EN ZAE

VENTEJ 58241 m²

COLLECTIVITE 29 m²

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

LIBRE 34197 m²

RESERVE FONCIERE 8061 m²

FRICHE 808 m²

HABITAT

0 50 100 m



Ventej - parcelle vendue et aménagée par voie aménagée

Collectivité - toute parcelle utilisée par une collectivité territoriale (commune, EPIC, département) pour son usage propre (bâtiments, services municipaux...)

Libre - parcelle aménagée et libre à la commercialisation

Réserves foncières - parcelles non aménagées et ne pouvant l'être que par des moyens à long terme

Friches - bâtiment inoccupé pour lequel aucune initiative constructive n'a été entreprise, location ou vente n'est possible par le propriétaire



ZONAGE DU PLU

ZONAGE PLU

LIMITE DE LA ZA

STATUT DES PARCELLES EN ZAE

VENDU 0 m²

COLLECTIVE 0 m²

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

LIBRE 0 m²

RESERVE FONCIERE 0 m²

FRICHE 0 m²

HABITAT

0 20 40 m



Vendu - parcelle vendue et aménagée par voie aménagée

Collective - toute parcelle utilisée par une collectivité territoriale (commune, EPIC, département) pour son usage propre (parking, aires de manèges...)

Libre - parcelle aménagée et libre à la commercialisation

Reserve foncière - parcelle non aménagée et se pouvant être, que ce soit de moyen ou long terme

Friche - bâtiment occupé pour usage d'activité industrielle d'une quelconque fonction ou usage d'usage agricole par le propriétaire



ZONAGE DU PLU

ZONAGE PLU

LIMITE DE LA ZA

STATUT DES PARCELLES EN ZAE

VENDU 0 m²

COLLECTIVITE 3488 m²

INDIVIDUEL D'ENTREPRISE

LIBRE 0 m²

RESERVE FONCIERE 0 m²

FRICHE 0 m²

HABITAT

0 10 20 m



Vendu - parcelle vendue et aménagée par une entreprise

Collectivité - toute parcelle utilisée par une collectivité territoriale (commune, EPIC, département) pour son usage propre (bâtiments, services municipaux...)

Libre - parcelle aménagée et libre à la commercialisation

Réserves foncières - parcelles non aménagées et se pouvant être, que ce soit de moyen ou long terme

Friches - bâtiment démolé pour lequel aucune infrastructure n'est ou ne sera construite ou dont il est visible par le voisinage





ZONAGE DU PLU

ZONAGE PLU

LIMITE DE LA ZA

STATUT DES PARCELLES EN ZAE

VEVDU 6500 m²

COLLECTIVITE 0 m²

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

LIBRE 0 m²

RESERVE FONCIERE 0 m²

FRICHE 0 m²

HABITAT

0 10 20 m



Veudu - parcelle veudu et aménagée par voie aménagée

Collectivité - toute parcelle utilisée par une collectivité territoriale (commune, EPIC, département) pour son usage propre (bâtiments, services municipaux...)

Libre - parcelle aménagée et libre à la commercialisation

Réserves foncières - parcelles non aménagées et se pouvant l'être que sur de longues -long terme

Friches - Bâtiment inoccupé pour lequel aucune initiative constructive d'une quelconque fonction ne semble d'être visible par le constructeur